Industrie Canada Industry Canada

Janvier 2005

http://strategis.gc.ca/statistiquespe

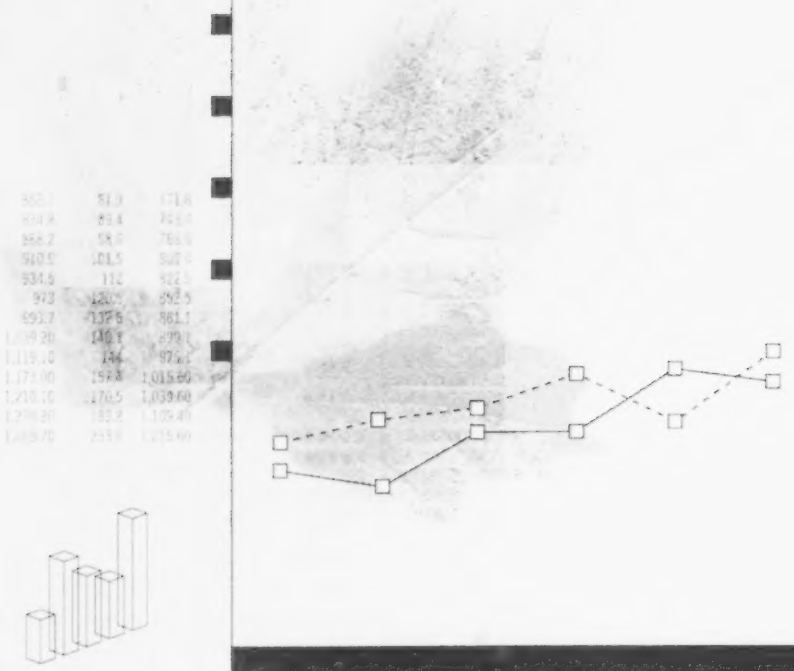

Principales statistiques relatives aux petites entreprises

Canada

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande. Veuillez communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires imprimés de cette publication, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 268D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436
Courriel : **publications@ic.gc.ca**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (**http://strategis.gc.ca/statistiquespe**).

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à **copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca**

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu1-9/2005F-PDF
ISBN 0-662-78819-2
54227F

Also available in English under the title *Key Small Business Statistics*.

Contient 50 p. 100 de matières recyclées.

2007-01239/

Table des matières

2 Quelle est la définition d'une petite entreprise?

2 Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

6 *Où les travailleurs autonomes sont-ils classés, dans le décompte des établissements commerciaux?*

7 Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

9 *Statistiques sur les faillites*

9 Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?

11 Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

14 Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

19 Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

22 Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

23 Qui sont les travailleurs autonomes?

23 Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?

28 Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?

31 Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?

33 Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?

34 *Les entreprises dont la propriété est majoritairement féminine se voient-elles refuser plus souvent une demande de crédit bancaire que celles dont la propriété est majoritairement masculine?*

35 Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?

40 Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?

42 Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

43 À quelles sources de financement les PME ont-elles recours aux différentes étapes de leur développement?

46 Combien de PME demandent un financement par emprunt?

47 Quels sont les principaux fournisseurs de financement par emprunt accordé aux PME?

Quelle est la définition d'une petite entreprise?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons : par la valeur de ses ventes ou de ses expéditions annuelles, par son revenu annuel brut ou net, par la taille de ses actifs ou par le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs besoins. Ainsi, l'Association des banquiers canadiens classe une entreprise dans la catégorie « petite » si elle obtient une autorisation de prêt de moins de 250 000 $, alors que la Société pour l'expansion des exportations entend par petites entreprises ou « exportateurs émergents » les entreprises dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés : une entreprise productrice de biens est considérée « petite » si elle compte moins de 100 employés, tandis que dans le cas des entreprises qui offrent des services, le point limite se situe à 50 employés. Au-delà de ce chiffre, et jusqu'à 499 employés, une entreprise est considérée moyenne. Parmi les petites entreprises, celles comptant moins de 5 employés sont appelées micro-entreprises. L'acronyme « PME » (petites et moyennes entreprises) sert à qualifier toutes les entreprises de moins de 500 employés. Les entreprises de 500 employés et plus sont classées dans la catégorie des grandes entreprises.

Comme nous le constaterons dans ce document, les rapports sur les petites entreprises peuvent rarement adhérer à une définition stricte car les données disponibles comportent des limites.

Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le Registre des entreprises de Statistique Canada recense les établissements commerciaux[1] et publie les résultats deux fois par année. Certains établissements commerciaux peuvent appartenir à une même entreprise, et chaque entreprise possède au moins un établissement commercial. Pour que ces établissements commerciaux soient comptés dans le Registre de Statistique Canada, il faut que l'entreprise à laquelle ils appartiennent réponde au minimum à l'un des critères suivants : compter au moins un employé rémunéré (retenues sur la paie remises à l'Agence du revenu du Canada, ARC), avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 30 000 $ ou être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

En juin 2004, le Canada comptait plus de 2,3 millions d'établissements commerciaux (tableau 1). Environ la moitié de tous les établissements commerciaux sont appelés des « établissements employeurs », car ils ont un personnel rémunéré d'au moins une personne (peut-être le propriétaire).

1. Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :
   a) produire une série homogène de biens ou de services;
   b) ne pas dépasser les limites d'une province; et
   c) fournir des données sur la valeur de la production, le coût des principaux intrants intermédiaires ainsi que le coût et la quantité de la main-d'œuvre utilisés dans la production.

   Par exemple, une unité commerciale d'une entreprise plus grande, qui fournit des renseignements comptables indépendants au gouvernement sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial distinct.

L'autre moitié est constituée d'établissements qualifiés d'« indéterminés », car ces établissements n'ont pas d'employé enregistré auprès de l'ARC. Ils peuvent en effet n'avoir aucun effectif (il peut s'agir d'entités purement théoriques répondant néanmoins à l'un des critères à remplir pour être reconnues en tant qu'établissements commerciaux) ou avoir recours uniquement à des travailleurs contractuels, à des membres de la famille et/ou aux propriétaires. C'est parce que cette information concernant leur effectif n'est pas disponible que la catégorie « indéterminée » a été créée.

Environ 59 % de tous les établissements commerciaux du Canada sont situés en Ontario et au Québec. Le reste est réparti presque entièrement entre les provinces de l'Ouest (environ 35 %) et les provinces de l'Atlantique (environ 6 %). Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut n'accueillent que 0,3 % des établissements commerciaux.

Tableau 1 : Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, juin 2004

Provinces et territoires	Nombre d'établissements commerciaux			Nombre d'établissements par 1 000 habitants	PIB par établissement commercial (milliers de $)
	Total	Établissements employeurs	Indéterminé[1]		
Terre-Neuve-et-Labrador	26 911	17 230	9 681	52,1	669
Île-du-Prince-Édouard	10 611	6 693	3 918	77,0	366
Nouvelle-Écosse	54 251	30 582	23 669	57,9	531
Nouveau-Brunswick	45 947	26 559	19 388	61,1	487
Québec	516 447	236 102	280 345	68,5	492
Ontario	858 085	349 410	508 675	70,1	575
Manitoba	78 119	35 883	42 236	66,8	487
Saskatchewan	98 128	39 972	58 156	98,6	375
Alberta	312 102	141 331	170 771	97,5	547
Colombie-Britannique	339 642	158 565	181 077	80,9	419
Territoire du Yukon	2 940	1 616	1 324	94,2	446
Territoires du Nord-Ouest	2 808	1 763	1 045	65,6	1 187
Nunavut	890	639	251	30,1	1 029
Total – Canada	**2 346 881**	**1 046 345**	**1 300 536**	**73,5**	**518**

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2004; Comptes nationaux des revenus et dépenses, 2003; Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires, juillet 2004.

Note 1 : La catégorie « Indéterminé » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

En proportion de la population, c'est dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard que les établissements commerciaux sont les plus nombreux. Les plus fortes concentrations se retrouvent en Saskatchewan et en Alberta, où elles s'élèvent à 98,6 et 97,5 établissements par millier d'habitants, respectivement. Le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible.

En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale de 73,5, puisqu'elle est respectivement de 70,1 et 68,5 établissements par millier d'habitants.

En ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par établissement commercial, ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui arrivent en tête avec 1 187 000 $ par établissement. Ce résultat s'explique probablement en partie par le faible nombre d'établissements par 1 000 habitants, de sorte que le PIB est réparti entre un plus petit nombre d'établissements. De façon plus générale, on observe une corrélation négative marquée entre le nombre d'établissements par 1 000 habitants et le PIB par établissement : plus le nombre d'établissements par 1 000 habitants augmente, plus le PIB par établissement diminue. Seuls les Territoires du Nord-Ouest font exception à cette règle en ayant un niveau de PIB par établissement assez élevé, tout en ayant un nombre d'établissements par 1 000 habitants près de la moyenne nationale.

Parmi les 1 046 345 établissements employeurs, un peu moins de 3 000, soit environ 0,3 %, ont plus de 500 employés. La grande majorité des établissements employeurs (98 %) comptent moins de 100 employés, près de 75 % en comptent moins de 10 et 58 % n'ont que de 1 à 4 employés (tableau 2).

Tableau 2 : Nombre d'établissements commerciaux selon le secteur et la taille de l'établissement (nombre d'employés), juin 2004

Nombre d'employés	Pourcentage cumulatif des établissements employeurs	Nombre d'établissements commerciaux		
		Total	Secteur des biens[2]	Secteur des services[2]
Indéterminé[1]		1 300 536	346 135	954 401
Total des établissements employeurs	*100,0*	*1 046 345*	*241 938*	*804 407*
1–4	57,5	601 652	148 796	452 856
5–9	74,6	178 971	35 320	143 651
10–19	86,3	122 856	23 933	98 923
20–49	94,7	87 472	18 783	68 689
50–99	97,7	30 810	8 046	22 764
100–199	99,0	14 548	4 261	10 287
200–499	99,7	7 167	2 177	4 990
500+	100,0	2 869	622	2 247
Grand total		**2 346 881**	**588 073**	**1 758 808**

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2004.

Note 1 : La catégorie « Indéterminé » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31–33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Environ le quart des établissements commerciaux (établissements indéterminés et établissements employeurs confondus) fournissent des biens; les autres offrent des services. Les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent 97 % des établissements employeurs du secteur des biens et 98 % des établissements employeurs du secteur des services (tableau 2 et graphique 1). Si l'on utilise pour le secteur des services une autre définition, selon laquelle une petite entreprise est celle qui compte moins de 50 employés, les petites entreprises représentent 95 % des établissements employeurs produisant des services.

Graphique 1 : Répartition des établissements commerciaux dans le secteur des biens et dans le secteur des services, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés), juin 2004

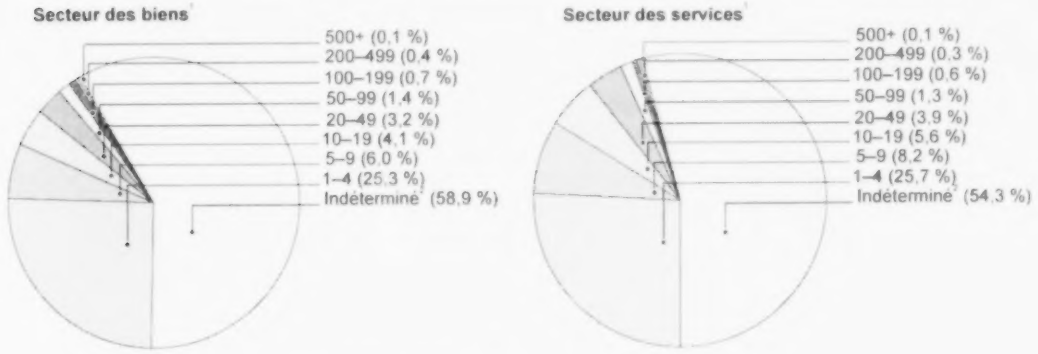

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2004.

Note 1 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31–33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Note 2 : La catégorie « Indéterminé » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

Le tableau 3 illustre la répartition des établissements employeurs selon la taille de l'établissement, dans chaque province et territoire. En général, la distribution dans les provinces est similaire à la moyenne nationale. Toutefois, il existe une certaine variation au sein des provinces et des territoires; par exemple, il y a un pourcentage plus élevé de micro-entreprises (de 1 à 4 employés) au Québec (63 %) qu'en Ontario (54 %), au Manitoba (52 %) et dans les territoires (de 29 à 52 %).

Tableau 3 : Établissements employeurs, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés), dans les provinces et les territoires, juin 2004

Provinces et territoires	Établissements employeurs										
		Pourcentage du total									
	Total	1–4	5–9	10–19	20–49	50–99	*Petite <100*	100–199	200–499	*Moyenne 100–499*	Grande 500+
Terre-Neuve-et-Labrador	17 230	60,8	17,8	10,2	6,9	2,3	*98,0*	1,1	0,6	*1,7*	0,3
Île-du-Prince-Édouard	6 693	54,9	18,9	13,4	8,7	2,6	*98,4*	0,9	0,5	*1,4*	0,2
Nouvelle-Écosse	30 582	55,6	17,8	12,5	8,8	3,0	*97,6*	1,5	0,6	*2,1*	0,3
Nouveau-Brunswick	26 559	58,3	17,2	11,8	8,2	2,7	*98,0*	1,2	0,6	*1,7*	0,2
Québec	236 102	62,6	16,1	9,7	7,0	2,5	*98,0*	1,2	0,6	*1,8*	0,3
Ontario	349 410	54,2	17,2	12,6	9,5	3,5	*97,1*	1,7	0,9	*2,6*	0,3
Manitoba	35 883	52,1	18,0	13,8	10,0	3,4	*97,4*	1,5	0,8	*2,3*	0,3
Saskatchewan	39 972	57,6	18,4	12,3	7,8	2,3	*98,3*	0,9	0,6	*1,5*	0,2
Alberta	141 331	57,9	17,1	11,9	8,1	2,9	*97,9*	1,3	0,6	*1,9*	0,2
Colombie-Britannique	158 565	58,3	17,5	11,9	7,8	2,6	*98,0*	1,2	0,6	*1,7*	0,2
Territoire du Yukon	1 616	52,2	19,9	13,1	9,7	3,0	*98,0*	1,2	0,7	*1,9*	0,1
Territoires du Nord-Ouest	1 763	40,7	20,1	18,3	13,3	4,4	*96,8*	2,1	1,0	*3,1*	0,1
Nunavut	639	29,3	24,6	19,4	17,5	6,4	*97,2*	2,0	0,6	*2,7*	0,2
Total – Canada	**1 046 345**	**57,5**	**17,1**	**11,7**	**8,4**	**2,9**	**97,7**	**1,4**	**0,7**	**2,1**	**0,3**

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2004.

Où les travailleurs autonomes sont-ils classés, dans le décompte des établissements commerciaux?

En un mot, partout. Signalons d'abord que l'expression « travailleur autonome » est utilisée au sens de l'*Enquête sur la population active*, un compte de personnes de Statistique Canada (voir la section **Qui sont les travailleurs autonomes?**). La présente section, par contre, propose un compte d'établissements commerciaux. Ces deux comptes prêtent facilement à confusion en raison de la perception courante que les travailleurs autonomes exploitent leur propre entreprise. Bien que ce soit généralement vrai, les deux comptes sont distincts. On peut toutefois établir une analogie entre les deux. Premièrement, une entreprise appartenant à une personne qui s'identifie comme un travailleur autonome et qui figure sur la liste de paie serait considérée comme un établissement employeur dans la catégorie de taille appropriée (tableaux 1 à 3). De même, l'entreprise d'un propriétaire travailleur autonome qui ne figure pas sur la liste de paie, sur laquelle personne d'autre ne figure d'ailleurs, serait comptabilisée parmi le 1,3 million d'établissements commerciaux indéterminés (tableaux 1 et 2). Par contre, bien que de nombreux travailleurs autonomes exploitent une entreprise, pour beaucoup d'autres, ce n'est pas le cas, du moins pas au sens que l'on donne à ce terme dans le Registre des entreprises (voir la section **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient ainsi exclus du compte des établissements commerciaux. On ignore le degré de concordance entre les 2,3 millions d'établissements commerciaux au Canada et le nombre estimatif de 2,4 millions de personnes qui s'identifient comme des travailleurs autonomes. Pour en savoir plus sur le travail autonome, consulter la section **Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?** Pour en savoir plus sur l'emploi dans les petites entreprises d'après les données des listes de paie, voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**

Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces entrées et ces sorties. La publication *Dynamique de l'emploi* de Statistique Canada est la meilleure source à ce sujet; on y compare le nombre d'entreprises pour une année de référence à celui de l'année suivante. Si on constate qu'une entreprise existe au cours de l'année de référence, mais qu'elle n'existe plus l'année suivante, il s'agit d'une « sortie ». Dans le cas contraire, il s'agit d'une « entrée ». Bien que d'autres raisons pourraient expliquer l'absence d'une entreprise dans le Registre pour l'une ou l'autre de ces années[2], ces données offrent une bonne vue d'ensemble du roulement des entreprises qui voient le jour et de celles qui disparaissent.

Les données de la publication *Dynamique de l'emploi* sont fondées sur l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales (feuillets T4) et ne couvrent donc que les entreprises employeuses. Les données les plus récentes concernent l'exercice 1998-1999[3]. L'unité de comptage d'un employé dans la publication *Dynamique de l'emploi* est l'unité moyenne de main-d'œuvre (UMM), une unité calculée en divisant la masse salariale d'une entreprise par le salaire moyen des employés dans les entreprises de cette taille qui sont dans la même industrie et dans la même province. Les UMM servent à calculer combien de personnes, en moyenne, ont travaillé pour l'entreprise au cours de l'année, c'est-à-dire le niveau d'emploi moyen de l'entreprise.

Le graphique 2 illustre le nombre de PME (entreprises comptant de 1 à 499 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités, de 1983 à 1999. Durant une grande partie des années 1980, le nombre d'entrées est resté stable, autour de 150 000 par année, tandis que le nombre de sorties a augmenté de façon régulière pour atteindre un sommet de 150 000 en 1990-1991, seule année où les sorties ont dépassé les entrées. Après une baisse durant la récession du début des années 1990, le nombre d'entrées s'est remis à augmenter pour frôler les 150 000 vers le milieu des années 1990. Depuis 1990-1991, le nombre de sorties a varié, mais a enregistré une tendance générale à la baisse. Sur une base nette, les entrées se sont chiffrées en moyenne à environ 27 500 par an de 1984 à 1988; elles ont été pratiquement nulles en 1991-1992 et sont restées très faibles jusqu'en 1996-1997, année où elles sont presque revenues au niveau d'avant la récession.

Le graphique 2 illustre aussi les entrées et les sorties par rapport à la croissance du PIB réel, qui est une mesure du taux d'expansion de l'économie et de sa capacité à produire des biens et des services. Le cycle économique a beaucoup d'influence sur la fluctuation des entrées et des sorties au fil du temps. Le nombre d'entrées croît durant les périodes d'essor économique et régresse lors des récessions. Le nombre de sorties, quant à lui, montre une corrélation inverse avec la croissance de l'économie.

2. La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie ou d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme des entrées ou des sorties sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de faire cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a fait faillite ou pour diverses autres raisons. Pour plus d'information sur les faillites, consulter le paragraphe **Statistiques sur les faillites**.

3. Statistique Canada calcule encore le nombre d'entrées et de sorties des entreprises chaque année, mais il ne publie plus *Dynamique de l'emploi*.

Les données sur les entrées et les sorties par province révèlent qu'une grande part de l'instabilité du nombre d'entrées nettes est attribuable au Québec et à l'Ontario. Les deux provinces ont affiché un nombre d'entrées nettes positif durant toute la période, sauf au début des années 1990. La Colombie-Britannique et l'Alberta, de leur côté, ont enregistré un nombre d'entrées nettes positif pour toute la période. Les provinces de l'Atlantique, les provinces de l'Ouest et les territoires ont présenté un nombre d'entrées nettes positif durant la majeure partie des années 1980, mais le nombre d'entrées nettes est devenu négatif durant une grande partie des années 1990.

Graphique 2 : Entrées et sorties des entreprises employeuses de 500 employés ou moins, et croissance du PIB, de 1983-1984 à 1998-1999

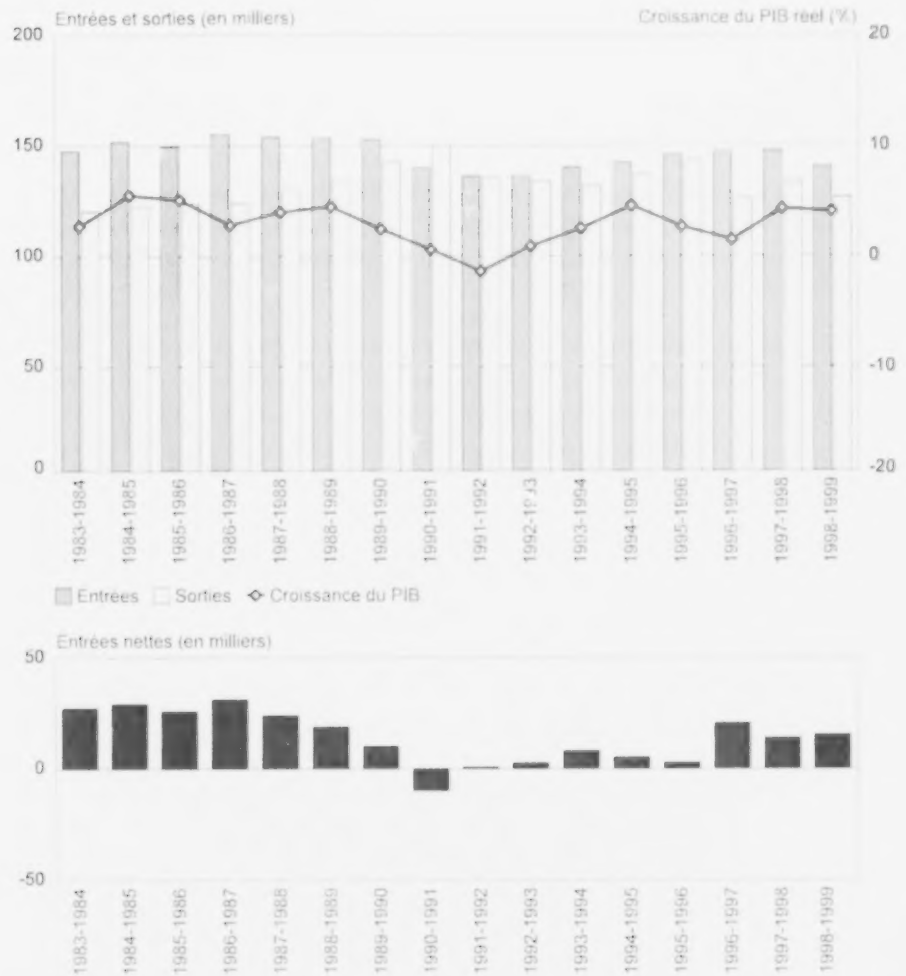

Source : Statistique Canada, *Dynamique de l'emploi*, 1983–1999; Comptes nationaux des revenus et dépenses.

Statistiques sur les faillites

Seul un petit nombre d'entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 13 dernières années, le nombre de faillites au Canada s'est chiffré à approximativement 12 000 par année. Le nombre de faillites a graduellement augmenté, passant d'environ 11 000 en 1990 à un sommet de plus de 14 000 en 1996. Depuis, le nombre de faillites a régressé, se situant à environ 8 800 en 2003.

Des statistiques détaillées sur les faillites d'entreprises et le passif en cause sont régulièrement présentées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. Elles peuvent également être obtenues en consultant le site Web du Bureau du surintendant des faillites (**http://osb-bsf.gc.ca**).

Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?

La survie des entreprises dépend de nombreux facteurs. La situation géographique, le type d'industrie ainsi que la taille et l'âge de l'entreprise sont quelques-uns des aspects qui influencent la longévité de celle-ci. Des facteurs externes à l'entreprise entrent également en jeu, notamment les influences du marché, comme le nombre et la taille des concurrents et les nouvelles entreprises, ainsi que la conjoncture économique globale.

Une façon d'évaluer la durée de vie des petites entreprises consiste à calculer leur probabilité de survie à partir des facteurs prévisibles. Les résultats ainsi obtenus sont plus utiles qu'un simple calcul de la durée de vie moyenne des entreprises, car la majorité des nouvelles entreprises ne restent pas en activité très longtemps. La probabilité de survie est exprimée en pourcentage des entreprises qui poursuivent leurs activités lorsqu'elles atteignent un âge donné. Le tableau 4 donne les taux de survie des nouvelles entreprises, par région, pour deux classes d'entreprises : les micro-entreprises (moins de 5 employés) et les autres petites entreprises (de 5 à 99 employés). Les données représentent les entreprises qui ont amorcé leurs activités entre 1984 et 1995; par conséquent, l'âge maximal observé est de 11 ans. Le tableau révèle, par exemple, que 30 % des micro-entreprises qui ont lancé leurs activités dans les provinces de l'Atlantique sont restées sur le marché au moins quatre ans.

Le pourcentage d'entreprises qui survivent après un, deux et trois ans décline rapidement. Autrement dit, le taux d'échec est élevé au cours des premières années. La tendance est encore plus marquée dans le cas des micro-entreprises. De plus, après les trois premières années, le taux de survie des micro-entreprises reste bien inférieur à celui des autres petites entreprises. Une des explications possibles est que les micro-entreprises nécessitent un investissement moins élevé, ce qui les incite à prendre davantage de risques, d'où une plus grande probabilité d'échec.

Les taux de survie des micro-entreprises sont systématiquement plus bas dans la région de l'Atlantique qu'ailleurs, quel que soit l'âge des entreprises. Ils y sont aussi parmi les plus bas dans le cas des autres petites entreprises. Le taux de survie des petites entreprises est également bas dans les Prairies. Comme le montre le tableau 4, les taux de survie des petites entreprises du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont très similaires, pour les petites entreprises de tout âge et les deux catégories de taille.

Tableau 4 : Taux de survie des micro-entreprises et des autres petites entreprises employeuses, selon la région, la taille et l'âge de l'entreprise (pourcentage), de 1984 à 1995

ÂGE	Micro-entreprises (<5 employés)					Autres petites entreprises (5–99 employés)				
(années)	ATLANT.	QC	ONT.	PRAIRIES	C.-B.	ATLANT.	QC	ONT.	PRAIRIES	C.-B.
1	61	74	78	72	76	86	90	91	89	91
2	45	58	62	56	59	74	78	79	75	78
3	37	47	50	46	48	65	68	69	65	68
4	30	40	42	39	40	58	61	61	57	61
5	26	34	36	33	34	52	54	55	51	55
6	22	30	31	29	30	47	49	49	46	50
7	19	26	27	25	26	43	44	44	42	46
8	17	23	24	22	23	39	41	40	39	43
9	15	21	21	20	21	36	38	37	36	39
10	13	19	19	18	19	34	35	33	33	36
11	12	17	17	16	17	30	32	31	30	34

Source : J. Baldwin, L. Bian, R. Dupuy et G. Gellatly, *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties*, Statistique Canada, 2000.

Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

Pour bien répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner les établissements commerciaux dans le cadre de l'entreprise mère à laquelle ils appartiennent, le cas échéant. Statistique Canada définit l'entreprise commerciale comme suit : « regroupement d'activités, sous une même propriété et un même contrôle, pour lequel une série d'états financiers consolidés est produite annuellement ». L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeuses du Canada et donne le nombre d'employés, à l'échelle de l'entreprise. Les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur leur propre liste de paie sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche et le piégeage, les services de ménages privés, les organismes religieux, ainsi que le personnel militaire des services de défense. Les entreprises sont classées dans sept catégories : moins de 4 employés, de 5 à 19, de 20 à 49, de 50 à 99, de 100 à 299, de 300 à 499, et 500 ou plus.

Comme le montre le tableau 5, les données de l'EERH révèlent qu'en moyenne, en 2003, un peu plus de 5,0 millions d'employés inscrits sur les listes de paie, soit 49 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé[4], ont travaillé pour des petites entreprises (moins de 100 employés). Près de 1,7 million de travailleurs (16 % du total) ont travaillé pour des entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés). En tout, les petites et moyennes entreprises ont regroupé près de 6,6 millions de travailleurs, soit 65 % de tous les employés du secteur privé visés par l'EERH.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Le tableau 5 et le graphique 3 montrent que les petites entreprises sont à l'origine de plus des deux tiers de l'emploi dans le secteur de la santé (en dehors des établissements) (90 %), de la construction (77 %), des autres services (74 %) et des industries de l'hébergement et de l'alimentation (69 %). Dans six autres secteurs industriels, au moins la moitié de la main-d'œuvre travaillait pour de petites entreprises. Finalement, pour ce qui est du nombre total de personnes employées, le commerce de détail (0,80 million d'employés), la fabrication (0,65 million), l'hébergement et l'alimentation (0,65 million), la construction (0,50 million) et le commerce de gros (0,41 million) étaient, par ordre d'importance, les industries où le nombre des employés travaillant pour de petites entreprises était le plus élevé. Ces industries représentent à elles seules 60 % de tous les emplois des petites entreprises au Canada.

4. L'emploi du secteur privé dans les données de l'EERH a été identifié à l'aide des données de *Dynamique de l'emploi* et de *Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et par la prévision des tendances pour les années plus récentes. Une note technique sur la méthodologie utilisée peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**. Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans le tableau 5 et le graphique 3 excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Tableau 5 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2003[1]

		Taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
Industrie	**Total**	**0–4**	**5–19**	**20–49**	**50–99**	***Petite (<100)***	**100–299**	**300–499**	***Moyenne (100–499)***	**Grande (500+)**
Foresterie	55 890	10 169	13 267	8 055	5 260	*36 750*	4 616	1 516	*6 132*	*13 008*
Exploitation minière	149 750	7 375	12 315	10 234	9 068	*38 991*	17 481	6 944	*24 425*	*86 335*
Services publics[2]	101 900	76	406	467	679	*1 627*	4 151	1 174	*5 325*	*94 947*
Construction	642 547	124 437	194 003	115 859	63 590	*497 888*	59 195	14 295	*73 490*	*71 169*
Fabrication	2 046 784	45 958	172 595	219 984	216 024	*654 560*	352 627	150 163	*502 790*	*889 433*
Commerce de gros	751 856	55 415	142 615	126 247	89 596	*413 872*	107 678	35 546	*143 224*	*194 760*
Commerce de détail	1 597 036	122 782	283 178	211 280	179 075	*796 314*	144 836	28 280	*173 116*	*627 605*
Transport et entreposage[2]	506 871	44 502	69 356	57 722	44 041	*215 620*	58 871	19 458	*78 329*	*212 922*
Information et culture	343 540	10 458	23 336	22 846	19 557	*76 197*	31 650	15 231	*46 880*	*220 463*
Finances et assurances	574 684	26 269	39 819	37 475	31 154	*134 717*	41 481	18 704	*60 185*	*379 782*
Immobilier et location	228 606	39 350	52 388	30 965	22 243	*144 945*	23 946	8 778	*32 723*	*50 937*
Services professionnels	655 220	123 637	134 974	87 610	54 074	*400 294*	66 897	30 888	*97 785*	*157 141*
Gestion d'entreprise	90 674	12 860	13 529	10 364	6 828	*43 581*	9 287	4 884	*14 171*	*32 923*
Administration, gestion des déchets	599 672	46 114	85 422	66 899	52 791	*251 226*	90 677	41 697	*132 375*	*216 073*
Santé[2]	209 487	72 979	85 907	22 531	6 135	*187 552*	2 149	1 113	*3 262*	*18 673*
Arts, divertissements et loisirs	243 249	14 134	39 427	38 334	29 829	*121 723*	37 699	15 149	*52 848*	*68 678*
Hébergement et alimentation	937 797	54 837	216 925	215 642	160 072	*647 476*	120 537	27 504	*148 041*	*142 279*
Autres services	498 694	100 583	157 874	70 915	39 430	*368 802*	50 206	15 844	*66 050*	*63 843*
Total de l'industrie	**10 234 254**	**911 931**	**1 737 333**	**1 353 425**	**1 029 445**	***5 032 134***	**1 223 982**	**437 168**	***1 661 150***	**3 540 969**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du tableau 5, mais sans exclure l'emploi du secteur public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Graphique 3 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2003[1]

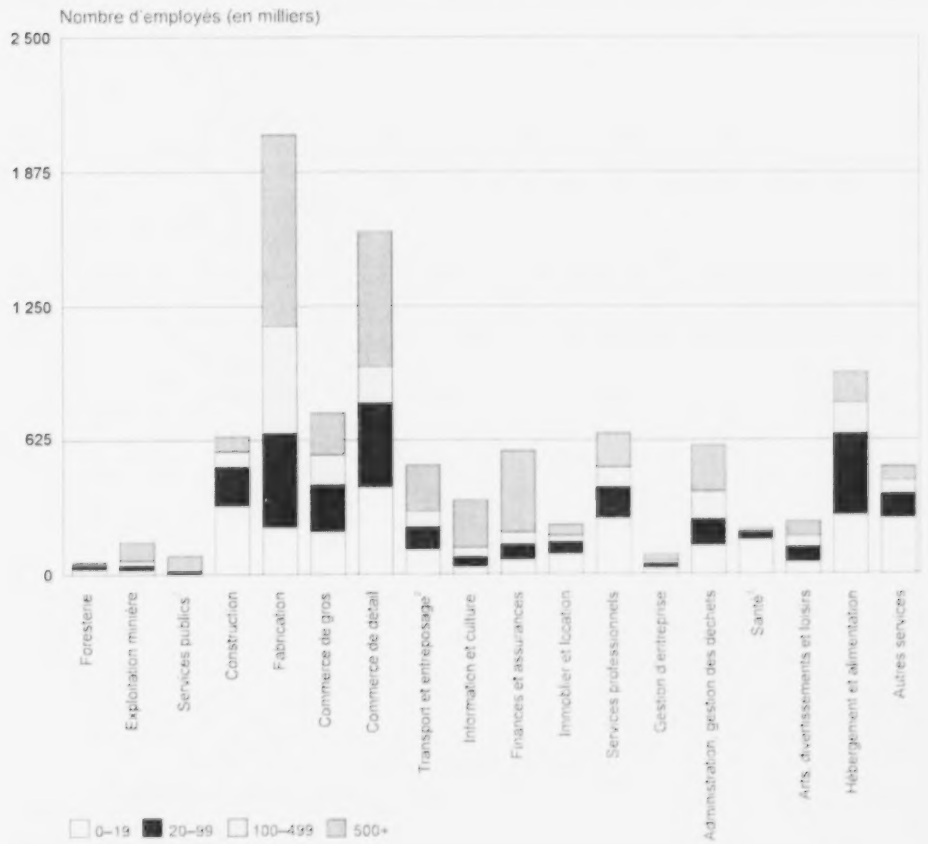

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans ce graphique excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du graphique 3, mais sans exclure l'emploi du secteur public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Les données permettant de répondre à cette question sont établies à partir de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et sont publiées régulièrement dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie. D'autres restrictions s'appliquent également (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Comme les données historiques de 1994 à 2000 sur l'emploi sont présentées uniquement pour trois catégories d'entreprises, on estime la création d'emploi au cours de ces années pour les sept catégories de taille d'entreprises en utilisant les ratios pour répartir le niveau d'emploi annuel entre les différentes catégories. Depuis 2000, Statistique Canada publie les données de l'EERH pour les sept catégories de taille.

Le tableau 6 et le graphique 4 illustrent la contribution relative à la variation nette de l'emploi rémunéré (d'une année à l'autre) dans le secteur privé par les petites, les moyennes et les grandes entreprises, de 1994 à 2003. La contribution relative selon la taille a beaucoup varié au fil des ans. Pendant la période à l'étude, chacune des catégories a joué, à un moment ou à un autre, le rôle le plus important dans la création d'emplois nette au Canada. Pendant six années, en 1996 et 1997 puis de 2000 à 2003, ce sont les petites entreprises qui ont créé le plus d'emplois nets. Au début de la période, en 1994 et 1995, ce sont les moyennes entreprises qui ont créé le plus d'emplois, et en 1998 et 1999, ce sont les grandes entreprises qui ont joué le rôle le plus important dans la création d'emplois.

Ces données présentent notamment l'inconvénient de couvrir une période où l'économie était généralement en expansion, marquée seulement par un léger ralentissement en 1995-1996. Dans le cas d'un ralentissement plus sérieux ou d'une récession, les contributions en pourcentage des petites entreprises à la création d'emplois (ou à la perte d'emplois) pourraient être très différentes.

Tableau 6 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise (moyennes annuelles), de 1994 à 2003[1,2]

	Taille de l'entreprise selon le nombre d'employés (contribution en pourcentage)						
Année	**0–4**	**5–19**	**20–49**	**50–99**	***Petite (<100)***	***Moyenne (100–499)***	***Grande (500+)***
1994	-7	-93	21	46	*-32*	*102*	*30*
1995	2	-5	7	23	*27*	*38*	*34*
1996	7	88	38	-20	*114*	*-53*	*38*
1997	3	25	11	10	*49*	*10*	*41*
1998	2	3	14	12	*31*	*29*	*40*
1999	4	-1	9	11	*23*	*25*	*52*
2000	4	18	17	11	*50*	*15*	*34*
2001	16	10	17	13	*57*	*9*	*34*
2002	-1	5	27	29	*59*	*9*	*32*
2003	6	-3	21	25	*50*	*26*	*24*

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et sont disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Graphique 4 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de 1994 à 2003

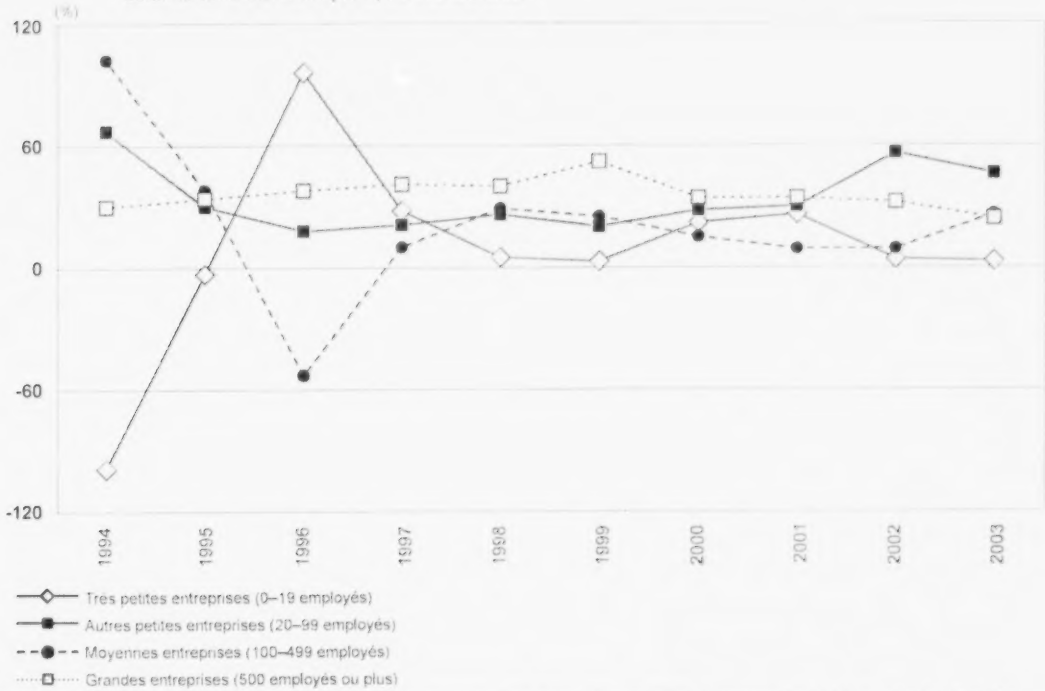

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et sont disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Le tableau 7 et le graphique 5 illustrent les variations annuelles (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé selon la taille de l'entreprise, à partir du premier trimestre 2001. D'après ces données, le nombre total d'employés rémunérés dans le secteur privé a augmenté pendant 12 trimestres consécutifs à partir du premier trimestre de 2001, mais à un taux de plus en plus lent jusqu'au premier trimestre de 2002, lorsque le gain net d'emplois est descendu à moins du quart de celui enregistré au cours du premier trimestre de 2001. Cette tendance s'est inversée entre le premier trimestre de 2002 et le premier trimestre de 2003, mais la variation trimestrielle du nombre total d'employés augmente à un rythme décroissant depuis ce trimestre.

Durant le premier trimestre de 2001, les grandes entreprises ont été à la source de plus de la moitié de la croissance nette de l'emploi. Cependant, pour tous les trimestres suivants, ce sont les petites et moyennes entreprises qui ont créé le plus d'emplois. Durant les périodes où la création nette d'emplois était à son niveau le plus bas (le dernier trimestre de 2001 et le premier trimestre de 2002 ainsi que les deux derniers trimestres de 2003), la contribution des petites entreprises a atteint des taux impressionnants de 166 %, 91 %, 70 % et 152 % respectivement, ce qui a compensé les contributions négatives, surtout de la part des moyennes et des grandes entreprises. Parmi les petites entreprises, ce sont celles comptant plus de 20 mais moins de 100 employés ont contribué de façon la plus importante à la création nette d'emplois tout au long de la période.

Tableau 7 : Variation annuelle nette (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé et contribution en pourcentage, selon la taille de l'entreprise, de T1 2001 à T4 2003[1,2,3,4]

Année et trimestre	Variation nette totale	Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
		0–4	5–19	20–49	50–99	*Petite (<100)*	100–299	300–499	*Moyenne (100–499)*	Grande (500+)
2001 T1	403 171	44 271	7 456	40 303	29 536	*121 567*	56 569	20 437	*77 006*	204 599
T2	286 892	6 909	32 119	45 115	42 441	*126 585*	43 178	8 465	*51 643*	108 666
T3	194 485	66 318	11 638	41 045	38 674	*157 675*	14 289	-3 902	*10 387*	26 432
T4	88 969	41 334	47 061	43 186	16 010	*147 592*	-19 542	-30 151	*-49 693*	-8 940
2002 T1	103 435	-7 144	28 593	41 071	32 145	*94 665*	-5 097	-22 383	*-27 480*	36 250
T2	221 305	-1 991	8 233	71 814	77 798	*155 855*	41 486	-27 057	*14 429*	51 017
T3	324 000	-1 356	2 722	76 549	91 270	*169 184*	71 333	-22 456	*48 878*	105 926
T4	405 153	-3 207	8 236	91 078	105 824	*201 931*	68 925	-13 838	*55 087*	148 143
2003 T1	305 683	3 717	3 469	64 327	80 511	*152 024*	53 267	6 585	*59 852*	93 808
T2	176 260	11 558	2 525	23 548	23 713	*61 343*	32 064	8 986	*41 050*	73 869
T3	53 085	13 015	-7 026	16 996	13 758	*36 743*	16 324	5 637	*21 961*	-5 619
T4	18 240	6 595	-13 271	13 315	21 012	*27 651*	14 958	7 615	*22 573*	-31 986
		Contribution en % à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
2001 T1	100	11.0	1.8	10.0	7.3	*30.1*	14.0	5.1	*19.1*	50.7
T2	100	2.4	11.2	15.7	14.8	*44.1*	15.1	3.0	*18.0*	37.9
T3	100	34.1	6.0	21.1	19.9	*81.1*	7.3	-2.0	*5.3*	13.6
T4	100	46.5	52.9	48.5	18.0	*165.9*	-22.0	-33.9	*-55.9*	-10.0
2002 T1	100	-6.9	27.6	39.7	31.1	*91.4*	-4.9	-21.6	*-26.6*	35.0
T2	100	-0.9	3.7	32.5	35.2	*70.4*	18.7	-12.2	*6.5*	23.1
T3	100	-0.4	0.8	23.6	28.2	*52.2*	22.0	-6.9	*15.1*	32.7
T4	100	-0.8	2.0	22.5	26.1	*49.8*	17.0	-3.4	*13.6*	36.6
2003 T1	100	1.2	1.1	21.0	26.3	*49.7*	17.4	2.2	*19.6*	30.7
T2	100	6.6	1.4	13.4	13.5	*34.8*	18.2	5.1	*23.3*	41.9
T3	100	24.5	-13.2	32.0	25.9	*69.2*	30.8	10.6	*41.4*	-10.6
T4	100	36.2	-72.8	73.0	115.2	*151.6*	82.0	41.7	*123.8*	-175.4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Statistique Canada signale que les données selon la taille de l'entreprise produites pour les trimestres précédant l'année 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur la CTI-1980, appliquées rétrospectivement à la nouvelle classification SCIAN. Par conséquent, il faut s'attendre à une plus grande volatilité des données pour cette période, surtout dans les catégories de très petite taille.

Note 3 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Note 4 : Les petites différences entre la variation nette totale de l'emploi et la somme des variations par taille d'entreprise sont largement dues aux différences entre les données originales regroupées et la somme des données originales non regroupées.

Graphique 5 : Contribution en pourcentage à la variation annuelle nette (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de T1 2001 à T4 2003[1,2,3]

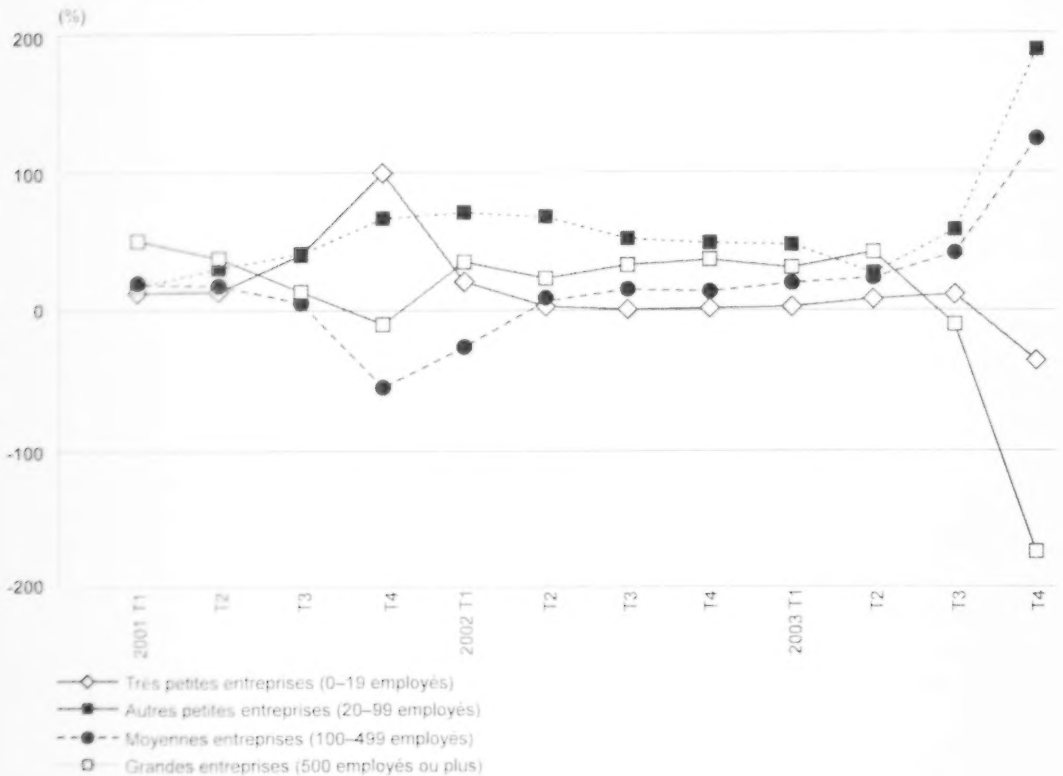

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce graphique excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Statistique Canada signale que les données selon la taille de l'entreprise produites pour les trimestres précédant l'année 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur la CTI-1980, appliquées rétrospectivement à la nouvelle classification SCIAN. Par conséquent, il faut s'attendre à une plus grande volatilité des données pour cette période, surtout dans les catégories de très petite taille.

Note 3 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

Dans l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens à l'échelle de l'entreprise à partir des données de paie hebdomadaire. Ces données comprennent la paie brute ainsi que les heures supplémentaires et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les déductions importantes comme l'impôt et les contributions à l'assurance-emploi, mais elles excluent les indemnités et avantages imposables, ainsi que les contributions de l'employeur à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les revenus hebdomadaires moyens en divisant la paie hebdomadaire totale par le nombre d'emplois rémunérés (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie et ne tient pas compte des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées ci-dessous excluent également le secteur public, qui comprend l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

En 2003, un travailleur du secteur privé au Canada gagnait environ 700 $ par semaine (tableau 8 et graphique 6). En général, les revenus hebdomadaires des employés étaient influencés de manière positive par la taille de l'entreprise : les employés des petites entreprises de moins de 100 employés gagnaient en moyenne 597 $ par semaine, soit un salaire inférieur à la moyenne, alors que ceux qui travaillaient pour des entreprises moyennes (plus de 100 mais moins de 500 employés) ou pour de grandes entreprises (plus de 500 employés) gagnaient respectivement 719 $ et 794 $ par semaine, soit un salaire supérieur à la moyenne. Cependant, les employés des entreprises comptant de 5 à 19 employés dans le secteur des services gagnaient moins que ceux des entreprises plus petites du même secteur. Cette différence est principalement attribuable au fait que 40 % de l'emploi total dans cette catégorie provient des trois industries qui paient le moins, à savoir le commerce de détail, le secteur de l'hébergement et de l'alimentation et celui des arts, divertissements et loisirs.

En moyenne, en 2003, les employés travaillant dans le secteur des biens gagnaient 262 $ de plus par semaine que ceux travaillant dans le secteur des services. La différence la plus importante de revenus entre les deux secteurs se retrouvait dans les grandes entreprises, où l'écart se chiffrait à environ 330 $ par semaine, soit une différence de 17 160 $ en moyenne par année. Toutefois, les employés dans le secteur des biens travaillaient aussi de plus longues heures. La différence serait donc moins importante si on la considérait sous l'angle du revenu par heure travaillée.

Tableau 8 Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), dans le secteur privé, 2003[1]

Nombre d'employés	Ensemble du secteur privé	Secteur des biens[2]	Secteur des services[2]
0–4	603,25 $	643,99 $	593,77 $
5–19	564,29 $	707,28 $	524,07 $
20–49	611,41 $	781,49 $	542,96 $
50–99	627,97 $	801,35 $	557,55 $
Petites entreprises (moins de 100)	*597,05 $*	*741,54 $*	*548,77 $*
100–299	697,22 $	833,15 $	618,68 $
300–499	778,48 $	885,23 $	703,17 $
Moyennes entreprises (100-499)	*718,61 $*	*847,96 $*	*639,87 $*
Grandes entreprises (500 et plus)	*794,35 $*	*1002,93 $*	*669,23 $*
Moyenne	**700,66 $**	**863,98 $**	**601,66 $**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31–33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Graphique 6 Revenus hebdomadaires moyens dans le secteur des biens et le secteur des services, selon la taille de l'entreprise dans le secteur privé, 2003[1,2]

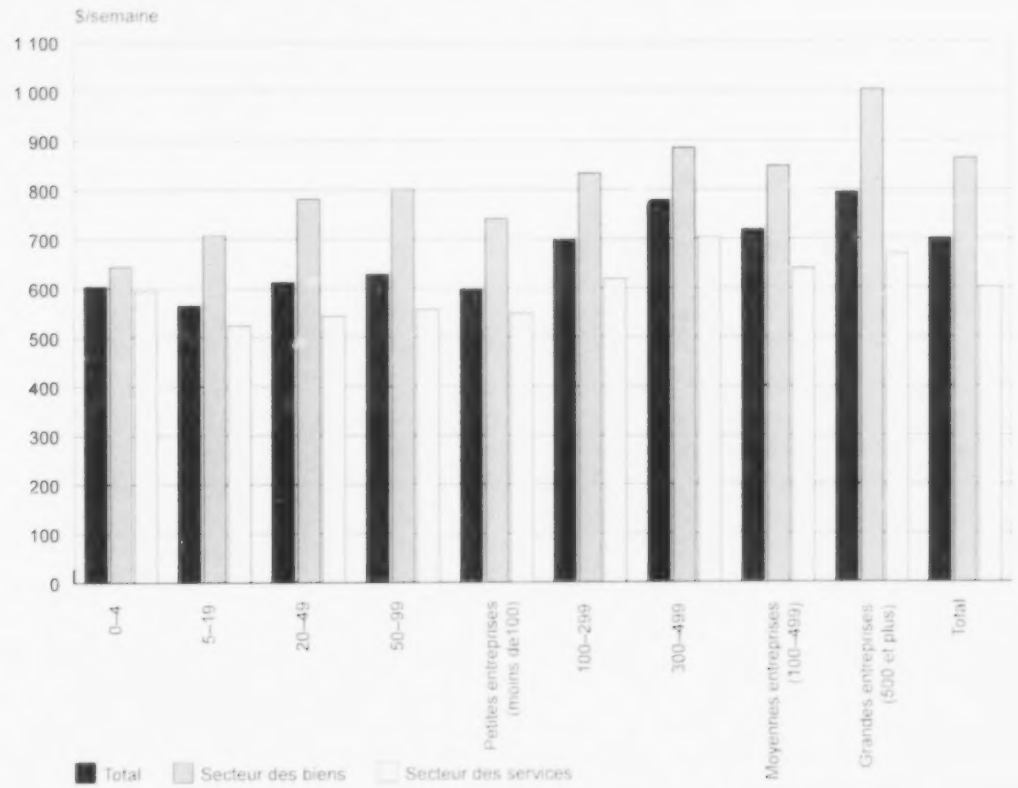

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), septembre 2004, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31–33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique, qui peut servir à comparer les valeurs ajoutées de deux secteurs. La valeur ajoutée est la valeur qu'un secteur ajoute aux intrants qu'il utilise, grâce à ses activités. Le principal avantage du PIB est qu'il permet d'éviter de compter les données en double. Comme il mesure la valeur ajoutée non répétée, le PIB est considéré plus utile pour évaluer le rendement économique que, par exemple, le revenu, le dénombrement des entreprises ou même l'emploi.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié des estimations de la contribution des petites entreprises au PIB de ses pays membres. D'après le profil du Canada pour 2000 (basé sur des données de 1998), 43 % du PIB du secteur privé peut être attribué aux PME (celles-ci étant définies comme les entreprises comptant moins de 500 employés).

Au Canada, le service statistique du gouvernement de la Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode permettant de déterminer la contribution des petites entreprises au PIB (par province), en utilisant l'approche fondée sur le revenu dans le système de comptabilité nationale[5]. Le tableau 9 présente la contribution (en pourcentage) des petites entreprises au PIB pour le Canada et dans chaque province, de 1993 à 2003.

BC Stats définit les petites entreprises comme celles qui comptent moins de 50 employés, en plus de celles exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employé rémunéré. D'après cette définition, on estime qu'en 2003, les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 24 % du PIB du Canada. Ce pourcentage varie d'un minimum de 15 % à Terre-Neuve-et-Labrador, jusqu'à un maximum de 30 % en Colombie-Britannique.

5. Pour se procurer une note d'information décrivant la méthode de manière un peu plus détaillée, veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**, à **prg-sbpb@ic.gc.ca**.

Tableau 9 : Contribution des petites entreprises au PIB par province, de 1993 à 2003[1,2]

	Contribution au PIB (en pourcentage)										
Province	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	21	21	21	19	17	17	18	16	15
Île-du-Prince-Édouard	34	33	34	28	27	26	25	30	28	31	27
Nouvelle-Écosse	24	24	27	26	24	23	22	25	24	24	24
Nouveau-Brunswick	26	25	27	25	24	23	22	23	23	24	24
Québec	26	26	27	26	24	23	23	25	25	26	26
Ontario	22	22	24	23	22	22	22	22	23	23	23
Manitoba	24	24	25	26	24	22	21	21	22	23	23
Saskatchewan	29	27	29	31	26	27	25	22	23	24	23
Alberta	26	25	28	26	26	27	24	22	23	27	24
Colombie-Britannique	32	31	32	31	30	29	27	27	28	30	30
Canada	**25**	**24**	**26**	**25**	**24**	**24**	**23**	**23**	**24**	**25**	**24**

Source : BC Stats.

Note 1 : Dans ces données, les petites entreprises sont celles qui comptent moins de 50 employés, en plus de celles exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employé rémunéré.

Note 2 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des estimations du PIB global.

Qui sont les travailleurs autonomes?

Les travailleurs autonomes sont ceux qui tirent directement leurs revenus de l'exploitation de leur entreprise ou de leur commerce, ou encore de l'exercice de leur profession, au lieu de recevoir un salaire ou un traitement d'un employeur. Selon la définition de Statistique Canada, la catégorie des travailleurs autonomes comprend les propriétaires actifs d'une entreprise (constituée ou non en société), les personnes travaillant à leur compte mais qui n'ont pas d'entreprise ainsi que les travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire.

Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?

En 2003, les travailleurs autonomes constituaient environ 14 % de la population active de l'économie canadienne. Leur nombre a atteint un sommet en 1999, soit 2,5 millions, et il se situait au dernier trimestre de 2003 à un peu plus de 2,4 millions (tableau 10). Depuis quelques années, les femmes représentent un peu plus du tiers des travailleurs autonomes. Le nombre de travailleuses autonomes a augmenté de façon assez régulière de 1976 à 1998, passant de 26 % à 36 %, pour se maintenir autour de 35 % depuis 1999.

Tableau 10 : Nombre total de travailleurs autonomes (en milliers) selon le sexe, l'année et le trimestre, de 1976 à 2003[1]

Année et trimestre		Total	Hommes	% du total	Femmes	% du total
1976		1 193.3	879.3	74	313.9	26
1977		1 226.2	892.8	73	333.4	27
1978		1 283.6	924.6	72	359.1	28
1979		1 336.2	951.3	71	384.9	29
1980		1 385.9	986.3	71	399.6	29
1981		1 442.5	1 031.6	72	410.9	28
1982		1 503.7	1 069.9	71	433.8	29
1983		1 551.3	1 099.6	71	451.8	29
1984		1 569.0	1 095.4	70	473.6	30
1985		1 685.1	1 162.8	69	522.3	31
1986		1 656.0	1 164.6	70	491.5	30
1987		1 695.6	1 183.2	70	512.5	30
1988		1 772.2	1 231.2	69	541.0	31
1989		1 803.4	1 242.5	69	560.9	31
1990		1 842.7	1 265.7	69	577.0	31
1991		1 887.4	1 303.9	69	583.4	31
1992		1 919.3	1 309.0	68	610.3	32
1993		2 027.1	1 372.3	68	654.8	32
1994		2 036.3	1 356.0	67	680.2	33
1995		2 097.8	1 391.6	66	706.2	34
1996		2 169.4	1 426.4	66	743.0	34
1997		2 353.7	1 524.5	65	829.2	35
1998		2 425.2	1 562.2	64	863.0	36
1999		2 462.9	1 600.5	65	862.4	35
2000		2 421.4	1 568.5	65	852.8	35
2001		2 309.2	1 525.9	66	783.3	34
2002		2 346.0	1 525.2	65	820.7	35
2003		2 412.7	1 586.7	66	826.0	34
2001	T1	2 305.0	1 520.5	66	784.5	34
	T2	2 324.3	1 534.8	66	789.6	34
	T3	2 319.9	1 550.2	67	769.8	33
	T4	2 287.5	1 498.3	65	789.2	35
2002	T1	2 274.7	1 475.6	65	799.1	35
	T2	2 345.6	1 527.9	65	817.7	35
	T3	2 381.0	1 556.3	65	824.7	35
	T4	2 382.7	1 541.3	65	841.4	35
2003	T1	2 359.8	1 542.5	65	817.2	35
	T2	2 408.4	1 595.2	66	813.1	34
	T3	2 450.1	1 608.9	66	841.2	34
	T4	2 432.7	1 600.3	66	832.4	34

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Note 1 : Il est possible que la somme des colonnes « hommes » et « femmes » ne soit pas égale au « total », car les chiffres ont été arrondis.

Le tableau 11 répartit les travailleurs autonomes en cinq catégories, de 1976 à 2003. En moyenne, en 2003, 64,9 % des 2,4 millions de travailleurs autonomes n'avaient aucun employé rémunéré, 33,6 % avaient recours aux services d'employés rémunérés et 1,5 % était au service d'une entreprise familiale et ne touchait pas de rémunération. Il est possible de subdiviser davantage les travailleurs autonomes, selon que leur activité[6] est constituée en société ou non. Parmi les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, 1,2 million ou 77 % avaient une activité non constituée en société. Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs autonomes au Canada.

En 2003, le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 2,8 % par rapport à son niveau de 2002. Parmi les sous-groupes qui composent cet ensemble, seul celui des travailleurs autonomes avec entreprise non constituée en société et employés rémunérés a connu une décroissance (1,8 %) pendant cette année.

6. Si les « activités constituées en société » sont en général des entreprises, ce n'est pas nécessairement le cas lorsque l'on parle des « activités non constituées en société ». Selon la définition de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, les travailleurs autonomes impliqués dans des activités non constituées en société sont les « propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société et les travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (gardiennes d'enfants, livreurs de journaux, etc.) ».

Tableau 11 : Nombre annuel moyen de travailleurs autonomes par catégorie (en milliers) et taux de croissance annuel moyen (en pourcentage), de 1976 à 2003

Année	Total	Entreprises avec employés rémunérés			Entreprises sans employé rémunéré			Travailleurs familiaux non rémunérés
		Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	
1976	**1 193,3**	444,3	204,8	239,5	613,7	45,5	568,2	135,3
1977	**1 226,3**	475,8	227,4	248,4	624,0	45,9	578,1	126,5
1978	**1 283,6**	488,1	236,9	251,2	663,4	50,1	613,3	132,1
1979	**1 336,3**	511,0	257,9	253,1	691,4	49,1	642,3	133,9
1980	**1 385,9**	547,1	304,2	242,9	724,5	58,2	666,3	114,3
1981	**1 442,7**	591,5	337,7	253,8	725,1	64,8	660,3	126,1
1982	**1 503,7**	636,4	356,3	280,1	748,8	76,3	672,5	118,5
1983	**1 551,4**	667,4	370,9	296,5	769,6	78,9	690,7	114,4
1984	**1 569,1**	644,7	358,9	285,8	817,0	78,5	738,5	107,4
1985	**1 685,1**	725,0	401,2	323,8	853,7	81,9	771,8	106,4
1986	**1 656,1**	720,8	401,9	318,9	834,8	89,4	745,4	100,5
1987	**1 695,6**	732,0	416,9	315,1	868,2	98,6	769,6	95,4
1988	**1 772,2**	780,4	465,1	315,3	910,9	101,5	809,4	80,9
1989	**1 803,5**	795,5	469,7	325,8	934,5	112,0	822,5	73,5
1990	**1 842,7**	801,2	477,7	323,5	973,0	120,5	852,5	68,5
1991	**1 887,3**	828,6	497,5	331,1	993,7	132,6	861,1	65,0
1992	**1 919,3**	813,8	493,6	320,2	1 039,2	140,1	899,1	66,3
1993	**2 027,0**	832,9	508,4	324,5	1 119,1	144,0	975,1	75,0
1994	**2 036,1**	805,1	469,2	335,9	1 173,0	157,4	1 015,6	58,0
1995	**2 097,8**	829,8	510,5	319,3	1 210,1	170,5	1 039,6	57,9
1996	**2 169,4**	813,9	493,0	320,9	1 299,2	189,8	1 109,4	56,3
1997	**2 353,7**	819,3	530,9	288,4	1 469,2	253,6	1 215,6	65,2
1998	**2 425,2**	814,8	515,4	299,4	1 549,8	250,4	1 299,4	60,6
1999	**2 462,8**	838,7	541,9	296,8	1 577,6	279,6	1 298,0	46,5
2000	**2 421,4**	840,0	534,9	305,1	1 538,1	297,0	1 241,1	43,3
2001	**2 309,2**	805,4	506,5	298,9	1 469,7	308,0	1 161,7	34,1
2002	**2 346,1**	803,4	511,0	292,4	1 508,8	327,7	1 181,1	33,9
2003	**2 412,8**	810,7	523,7	287,0	1 566,5	355,3	1 211,2	35,6
Taux de croissance annuel moyen, 1976–2003								
	2,6 %	2,3 %	3,5 %	0,7 %	3,5 %	7,9 %	2,8 %	-4,8 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Comme on peut le voir au graphique 7, les différentes catégories de travailleurs autonomes ont connu des taux de croissance légèrement différents au cours de la période 1976 à 2003, ce qui fait que l'importance relative de ces différentes catégories a légèrement changé au cours de cette période. Le nombre total de travailleurs autonomes a augmenté au taux annuel moyen de 2,6 % sur la période. Les travailleurs autonomes possédant des entreprises constituées en société sont celles qui ont connu les taux de croissance les plus élevés : cette croissance a été de 7,9 % dans le cas des entreprises sans employé rémunéré et de 3,5 % dans le cas des entreprises avec employés rémunérés. Une troisième catégorie a connu une augmentation relative : celle des travailleurs autonomes détenant une entreprise non constituée en société sans employé rémunéré (2,8 %). Finalement, deux catégories ont connu des taux de croissance inférieurs à la moyenne de 2,6 %, ce qui fait que leur importance relative dans le total des travailleurs autonomes a diminué. Ces catégories sont les travailleurs autonomes possédant des entreprises non constituées en société avec employés rémunérés (0,7 %) et les travailleurs familiaux non rémunérés (-4,8 %).

Graphique 7 : Nombre de travailleurs autonomes (en milliers), par catégorie, de 1976 à 2003

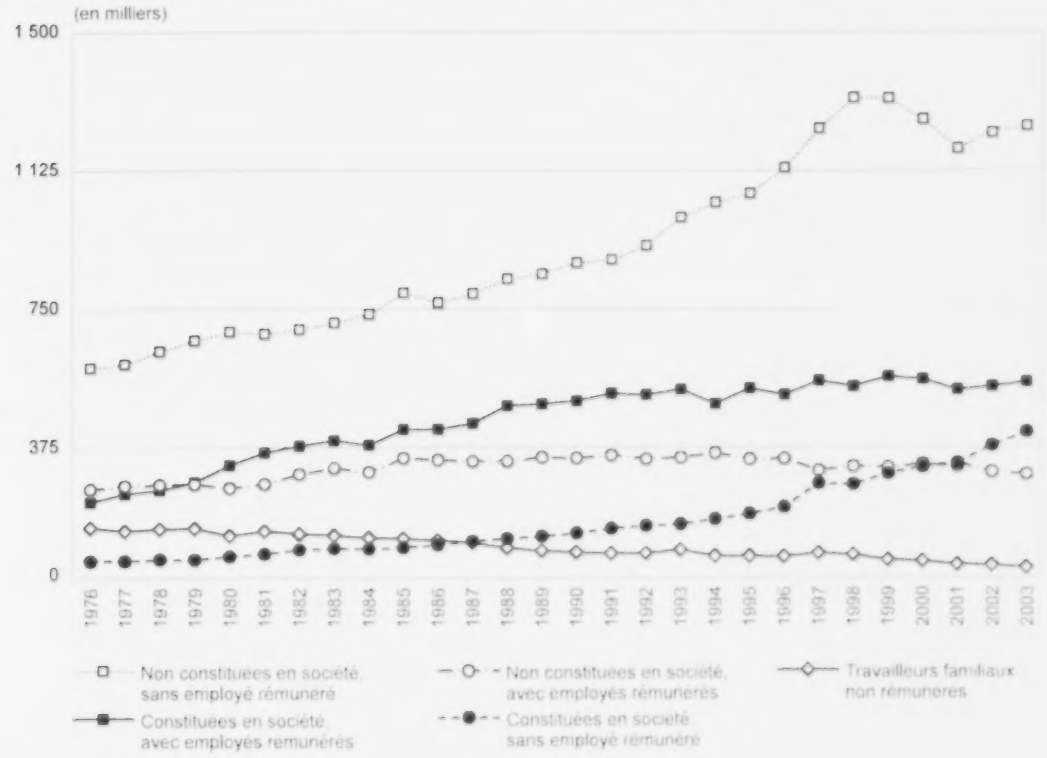

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?

En général, la tendance ascendante de l'emploi autonome a soutenu la croissance de l'emploi total. Les contributions positives à la croissance nette de l'emploi dans le secteur privé ont varié dans une fourchette allant de 3 % à près de 200 % par année entre 1977 et 2003 (tableau 12 et graphique 8)[7]. Durant cette période, la variation nette du nombre de travailleurs autonomes n'a été négative qu'au cours de trois années (1986, 2000 et 2001). En 1982, en 1991 et en 1992, le travail autonome a augmenté tandis que l'emploi total enregistrait une croissance négative, à cause des récessions économiques. Il est intéressant de remarquer que c'est à la sortie de ces récessions, soit en 1983 et en 1993, que les deux plus importantes variations du nombre de travailleurs autonomes en proportion de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé ont été enregistrées (197 % et 1983 et 127 % en 1993). Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se rétrécit, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à lancer leur propre entreprise et à devenir des travailleurs autonomes.

7. Dans le tableau 12, l'emploi dans le secteur privé est défini comme la somme des travailleurs autonomes et des employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise. La définition d' « employé du secteur privé » utilisée dans l'*Enquête sur la population active* et dans le tableau 12 ne correspond pas exactement à la définition utilisée dans les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (utilisées dans les tableaux 5 à 7), mais les différences sont minimes.

Tableau 12 Variation nette de l'emploi chez les employés du secteur privé et chez les travailleurs autonomes, sur 12 mois, de 1977 à 2003[1,2]

Année	Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé (en milliers)	Employés du secteur privé		Travailleurs autonomes	
		Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé	Variation nette (en milliers))	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé
1977	94,1	61,2	65	33,0	35
1978	274,7	217,3	79	57,4	21
1979	457,8	405,2	89	52,6	11
1980	229,8	180,1	78	49,7	22
1981	284,4	227,8	80	56,6	20
1982	-331,4	-392,5	(-) 118	61,2	(+) 18
1983	24,2	-23,4	(-) 97	47,7	197
1984	265,9	248,2	93	17,7	7
1985	327,5	211,4	65	116,1	35
1986	297,6	326,7	110	-29,1	(-) 10
1987	303,9	264,2	87	39,6	13
1988	345,7	269,2	78	76,5	22
1989	252,6	221,4	88	31,2	12
1990	59,0	19,8	34	39,3	67
1991	-270,8	-315,5	(-) 117	44,7	(+) 17
1992	-125,8	-157,7	(-) 125	31,9	(+) 25
1993	84,8	-22,9	(-) 27	107,8	127
1994	282,9	273,7	97	9,2	3
1995	294,9	233,3	79	61,5	21
1996	164,0	92,3	56	71,6	44
1997	347,0	162,7	47	184,3	53
1998	378,8	307,3	81	71,5	19
1999	330,9	293,2	89	37,7	11
2000	287,6	329,2	114	-41,5	(-) 14
2001	137,8	250,0	181	-112,2	(-) 81
2002	248,8	212,0	85	36,8	15
2003	244,1	177,3	73	66,7	27

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Note 1 : (-) indique une contribution négative à la variation totale nette de l'emploi.
(+) indique une contribution positive, même si la variation totale nette de l'emploi est négative.

Note 2 : Il est possible que la somme des colonnes « variation nette » ne soit pas égale à la « variation nette totale », car les chiffres ont été arrondis.

Graphique 8 : Variation nette de l'emploi dans le secteur privé et de l'emploi autonome, sur 12 mois (en milliers), de 1977 à 2003

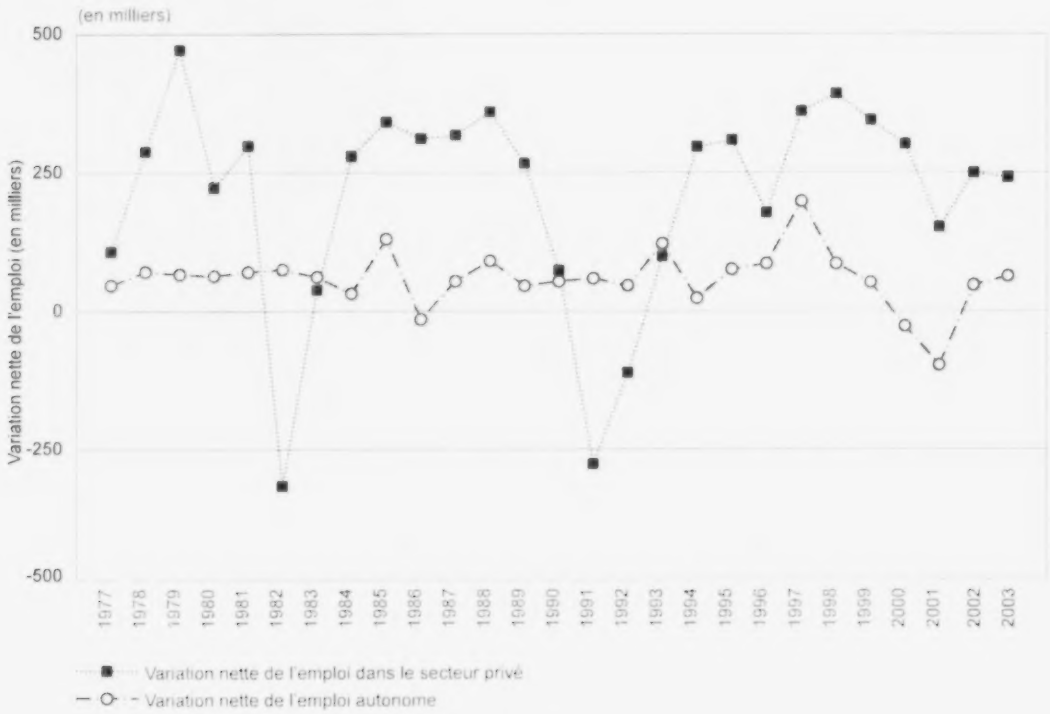

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?

Les données montrent clairement que les travailleurs autonomes font de plus longues heures de travail que les employés; tel est le cas depuis au moins 1987. En 2003, les travailleurs autonomes ont travaillé en moyenne 40,8 heures par semaine comparativement à 35,5 heures pour les employés. Plus frappante encore est la différence nette observée parmi ceux qui ont travaillé normalement plus de 50 heures par semaine en 2003 : 33 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures comparativement à seulement 5 % des employés (graphique 9). De toute évidence, les horaires de travail normaux des travailleurs autonomes comportent plus d'heures que ceux des employés.

En ce qui concerne le travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les travailleurs autonomes affichent des résultats très similaires à ceux des employés; 22 % des travailleurs autonomes et 19 % des employés ont travaillé à temps partiel en 2003.

Ces différences entre les travailleurs autonomes et les employés ont persisté tout au long de la période de 1987 à 2003, mais la tendance des travailleurs autonomes à travailler plus de 50 heures par semaine a diminué quelque peu depuis 1999. De plus, on observe une hausse minime dans la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel, tant du côté des travailleurs autonomes que des employés.

Comme l'illustre le graphique 10, il existe également d'importantes différences entre les hommes et les femmes sur le plan de leurs heures de travail hebdomadaires normales : les hommes sont davantage susceptibles de travailler de plus longues heures, alors que les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. En moyenne, les travailleurs autonomes ont travaillé 44,7 heures par semaine en 2003, comparativement à seulement 33,3 heures pour les travailleuses autonomes. De plus, 39 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures par semaine en 2003, comparativement à seulement 20 % des travailleuses autonomes. La même tendance se dégage chez les employés, mais à des niveaux moins élevés : 7 % des employés ont travaillé plus de 50 heures par semaine en 2003 comparativement à seulement 2 % des employées.

Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, qu'elles soient travailleuses autonomes ou employées. Chez les travailleurs autonomes, 38 % des femmes ont travaillé à temps partiel (moins de 30 heures) en 2003, comparativement à 13 % des hommes. Parmi les employés, 26 % des femmes ont travaillé à temps partiel en 2003, comparativement à 11 % des hommes.

Graphique 9 : Distribution des heures de travail hebdomadaires normales pour les employés et les travailleurs autonomes, en pourcentage, 1987 et 2003

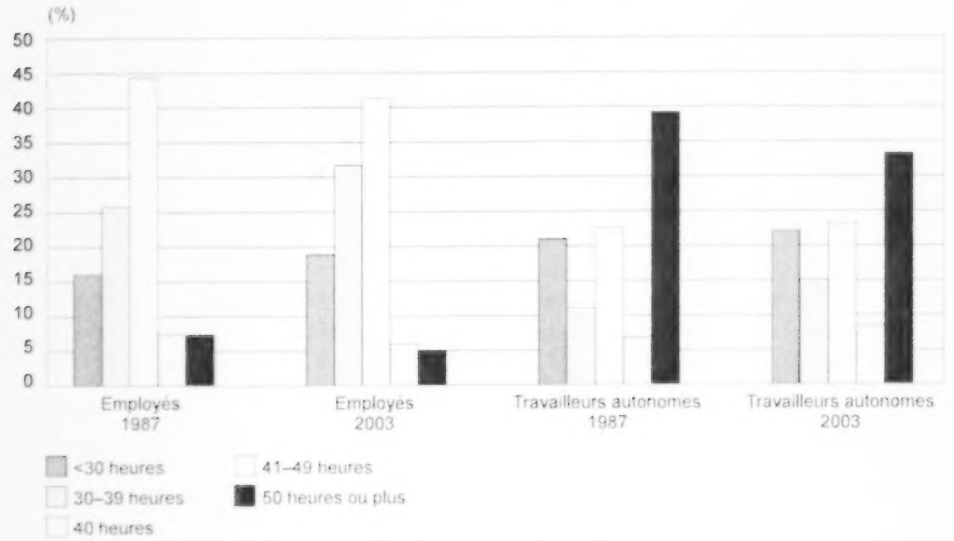

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Graphique 10 : Distribution des heures de travail hebdomadaires normales, selon la catégorie de travailleur et le sexe, en pourcentage, 2003

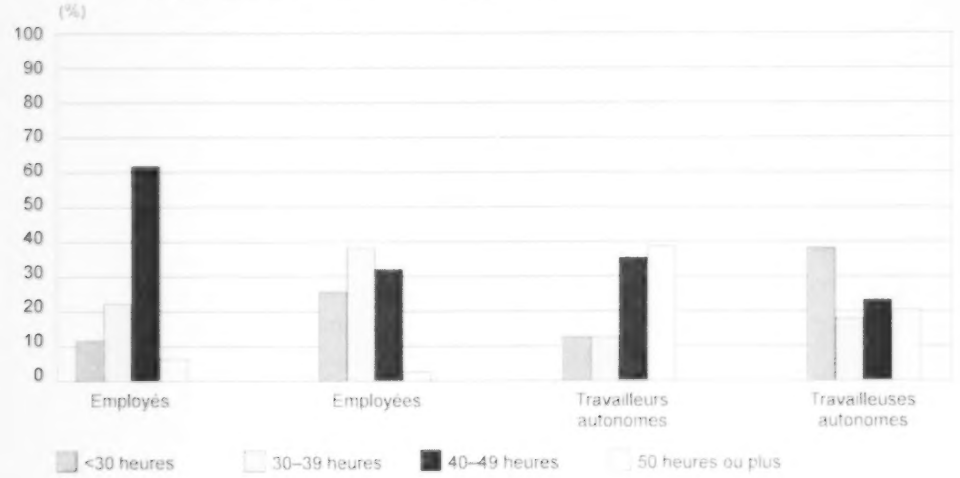

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2004.

Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?

Il n'est pas facile de déterminer le nombre précis d'entrepreneurs au Canada, encore moins le nombre de femmes entrepreneures. Toutefois, il est possible d'estimer ce nombre grâce aux données disponibles sur le travail autonome et la propriété d'entreprise.

D'après l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, le Canada comptait 826 000 travailleuses autonomes en 2003, soit environ le tiers de l'ensemble des personnes qui travaillent à leur compte. (Tous les travailleurs autonomes ne s'identifient pas comme des entrepreneurs, mais le nombre de travailleuses autonomes offre la limite supérieure pour le nombre des femmes entrepreneures[8].) Au cours des dix dernières années, le nombre des travailleuses autonomes a augmenté de 26 %, comparativement à une croissance de 16 % chez les travailleurs autonomes.

Une autre façon de déterminer le nombre d'entrepreneurs est de tenir compte des chiffres sur la propriété d'entreprise. Le rapport intitulé *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*[9] distingue quatre types de propriété d'entreprise en fonction du sexe : la propriété majoritairement féminine, le partenariat égal entre les propriétaires hommes et femmes, la propriété minoritairement féminine et l'absence de propriété féminine.

D'après ce rapport, on estime que 45 % des PME, soit environ 647 000 entreprises, avaient au moins une certaine participation féminine à la propriété en 2000. De ce chiffre, près de 211 000 entreprises étaient majoritairement détenues par des femmes, alors que 272 000 étaient détenues de façon égale par des hommes et des femmes agissant à titre de partenaires.

Le rapport a révélé que les PME détenues majoritairement par des femmes étaient moins susceptibles que les autres PME d'employer plus de 20 travailleurs et étaient également plus jeunes que celles détenues majoritairement par des hommes. La plupart des PME détenues par des femmes appartenaient aux secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels. Les femmes propriétaires de PME avaient également tendance à avoir moins d'années d'expérience dans leur secteur d'activité que leurs collègues masculins.

8. Il se peut que certains entrepreneurs, surtout s'ils sont inscrits sur la liste de paie de leur propre entreprise, ne s'identifient pas comme des travailleurs autonomes. Toutefois ce chiffre est, selon toute vraisemblance, inférieur au nombre de travailleurs autonomes qui ne sont pas entrepreneurs.

9. Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*, affiché à **http://strategis.gc.ca/prf**. Ce rapport est fondé en partie sur l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada, 2000.

Les entreprises dont la propriété est majoritairement féminine se voient-elles refuser plus souvent une demande de crédit bancaire que celles dont la propriété est majoritairement masculine?

L'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises au Canada, 2002*[10], suggère que les femmes entrepreneures n'éprouvent pas plus de difficulté que les hommes à obtenir un crédit bancaire. Dans le cas des PME qui sont détenues majoritairement par des femmes, 17 % ont demandé un financement par emprunt et 82 % des demandes ont été approuvées, alors que dans le cas des PME détenues majoritairement par des hommes, 23 % ont demandé un financement par emprunt avec un taux d'approbation de 80 %.

Cela dit, certaines caractéristiques des PME détenues majoritairement par des femmes semblent les rendre moins susceptibles de demander un financement par emprunt. Le fait qu'une entreprise fait une demande de financement ou non varie beaucoup selon le secteur et la taille de l'entreprise.

Comme on l'a déjà mentionné (voir la section **Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?)**, les PME majoritairement détenues par des femmes ont tendance à être plus petites et plus jeunes que les PME détenues par des hommes. De plus, les PME détenues par des femmes sont plus susceptibles d'œuvrer dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels.

D'après les résultats de l'Enquête, les PME de moins de 5 employés affichent le taux de demande de financement par emprunt et le taux d'approbation les moins élevés. Les PME qui œuvrent dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels enregistrent également des taux de demande de financement par emprunt et par crédit-bail en dessous de la moyenne.

Les femmes propriétaires de PME qui avaient besoin d'un financement mais n'avaient pas fait de demande ont souvent cité les difficultés dans le processus de demande et la probabilité que leur demande ne soit pas approuvée comme des raisons pour ne pas faire la demande de financement. Contrairement à ces perceptions, l'Enquête a révélé que les femmes propriétaires de PME qui avaient fait une demande de financement par emprunt n'étaient pas obligées de fournir plus de documentation aux fournisseurs de crédit que les propriétaires des PME en général.

Les résultats de l'Enquête appuient la conclusion que ce n'est pas le sexe du propriétaire d'une entreprise qui détermine l'accès au financement, mais plutôt le secteur dans lequel œuvre cette entreprise de même que sa taille et l'âge du propriétaire.

10. Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*, affiche à **http://strategis.gc.ca/prf**. Ce rapport est fondé en partie sur l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada, 2000.

Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?

Dans un monde où les ressources sont limitées, le moyen le plus rapide de stimuler la productivité et la croissance économique consiste à innover. On considère souvent l'innovation comme synonyme des inventions de haute technologie, mais le comportement innovateur ne se résume pas à cela. Le livre blanc de janvier 2001 sur la Stratégie d'innovation du Canada définit l'innovation comme « le processus de création et son résultat »[11].

Un indicateur du comportement innovateur est le montant des dépenses effectuées par une entreprise en recherche-développement (R-D). Il n'est pas nécessairement facile de mesurer la R-D, surtout dans le contexte des PME. On peut cependant trouver certaines données, par exemple avec des enquêtes ou en consultant le dossier fiscal des entreprises qui réclament des crédits d'impôts pour des dépenses de R-D. Les statistiques sur les crédits d'impôts du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental mettent en évidence deux faits révélateurs à propos de l'innovation au sein des PME : celles-ci dépensent beaucoup moins que les grandes entreprises en termes de montants absolus, mais en pourcentage des recettes (intensité de la R-D), les dépenses au titre de l'innovation par les PME dépassent de loin celles des grandes entreprises.

En 2001, d'après Statistique Canada, près de 9 000 entreprises ont dépensé environ 13 milliards de dollars au titre de la R-D, comme le montre le tableau 13. Parmi les dépenses totales en R-D, près de 20 % provenaient de quelque 7 650 entreprises de moins de 100 employés, soit une moyenne de 0,31 million de dollars par petite entreprise. Par ailleurs, 316 grandes entreprises effectuaient à elles seules 64 % des dépenses totales en R-D, soit une moyenne de 26,8 millions de dollars par entreprise. Toutefois, de manière générale, la proportion des dépenses en R-D d'une entreprise en proportion de ses recettes diminue avec la taille de l'entreprise.

11. Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, janvier 2001, p. 4.

Tableau 13 : Dépenses au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental, selon le nombre d'employés, 2001

Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	Nombre d'entreprises	Dépenses au titre de la R-D (millions $)	Dépenses moyennes (millions $)	% des recettes de l'entreprise exécutante
Non commerciale	21	180	8,6	—
1–49	6 746	1 372	0,2	5,5
50–99	907	998	1,1	7,0
100–199	568	1 128	2,0	5,6
200–499	335	1 041	3,1	3,1
500–999	126	1 364	10,8	3,5
1 000–1 999	96	1 555	16,2	2,3
2 000–4 999	56	1 038	18,5	1,1
≥5 000	38	4 504	118,5	1,6
Total	**8 893**	**13 179**	**1,5**	**2,2**

Source : Statistique Canada, *Recherche et développement industriels — Perspectives 2003*, nº de catalogue 88-202-XIB, décembre 2003.

Note : Pour les entreprises qui financent ou exécutent pour moins de 1 million de dollars au titre de la R-D et qui font une demande de crédit d'impôts dans le cadre du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, les données proviennent des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. Pour les entreprises qui dépensent plus de 1 million de dollars, les données sont tirées d'un sondage envoyé par la poste à toutes les entreprises.

L'*Enquête sur l'innovation* de 1999[12] de Statistique Canada offre une évaluation plus large du comportement innovateur, mais seulement parmi les entreprises manufacturières. L'Enquête a révélé que 80 % des PME sont des innovateurs qui réussissent, un taux légèrement inférieur à celui de 88 % enregistré pour les grandes entreprises. Les PME sont définies ici comme des entreprises manufacturières qui comptent entre 20 et 249 employés. Les entreprises innovatrices sont définies comme celles qui ont offert des procédés, des biens ou des services nouveaux ou nettement améliorés au cours des trois années précédentes.

Les PME considérées comme des innovateurs qui réussissent présentent généralement les mêmes caractéristiques que celles des grandes entreprises qui innovent; par exemple, le ratio de vente des produits innovateurs dans les PME et les grandes entreprises ne diffère guère de la moyenne globale de 27 %. De plus, les petites entreprises qui innovent ont mentionné les mêmes sept premiers objectifs en matière d'innovation et les ont classés dans à peu près le même ordre que les grandes entreprises. Il s'agit, par ordre d'importance pour les PME, des objectifs suivants : améliorer la qualité des produits, accroître la capacité de production, élargir la gamme de produits, réduire le délai de production, améliorer la flexibilité de la production, accroître la rapidité avec laquelle les produits sont lancés sur le marché et diminuer les coûts de la main-d'œuvre.

12. L'*Enquête sur l'innovation* de 1999, qui couvrait environ 6 000 entreprises provinciales dans les industries manufacturières, portait sur les activités d'innovation au cours des trois dernières années, soit de 1997 à 1999. L'Enquête définit l'innovation, d'après le manuel d'Oslo (OCDE, 1996), comme l'introduction de produits ou processus nouveaux ou améliorés. L'Enquête a examiné uniquement les entreprises comptant au moins 20 employés et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 $.

Bien que les entreprises innovatrices de l'industrie manufacturière affichent des caractéristiques similaires peu importe leur taille, l'ampleur de l'innovation, pour sa part, variait selon la taille; ainsi, les PME ont obtenu des taux plus bas que les grandes entreprises en ce qui concerne la participation aux activités d'innovation, le caractère nouveau de l'innovation, le taux de collaboration, l'utilisation des droits de propriété intellectuelle et l'utilisation du soutien gouvernemental. De leur côté, les grandes entreprises participaient davantage que les PME aux activités d'innovation, telles que la formation, la conception industrielle et l'ingénierie, l'acquisition de machines et de matériel, l'outillage et le démarrage de la production, ainsi que les activités de R-D. Un nombre moins élevé de PME introduisaient des innovations qui étaient des premières mondiales ou canadiennes (41 %, comparativement à 61 % pour les grandes entreprises). En ce qui a trait à la collaboration, 31 % des PME innovatrices ont collaboré avec d'autres entreprises pour acquérir des connaissances et des technologies complémentaires, comparativement à 46 % des grandes entreprises innovatrices. Le graphique 11 illustre les différences entre les petites, moyennes et grandes entreprises manufacturières en ce qui a trait à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, alors que le graphique 12 illustre les différences au chapitre de l'utilisation du soutien gouvernemental. Dans le contexte de l'enquête qui a fourni ces données, les petites entreprises sont celles qui comptent entre 20 et 49 employés, alors que les moyennes entreprises sont celles qui ont entre 50 et 249 employés. Bien que les petites, moyennes et grandes entreprises aient classé leurs pratiques dans le même ordre, comme on l'a mentionné précédemment, les graphiques 11 et 12 montrent les différences au chapitre de la mesure dans laquelle ces pratiques ont été utilisées, selon la taille de l'entreprise.

Graphique 11 : Utilisation de la propriété intellectuelle, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)

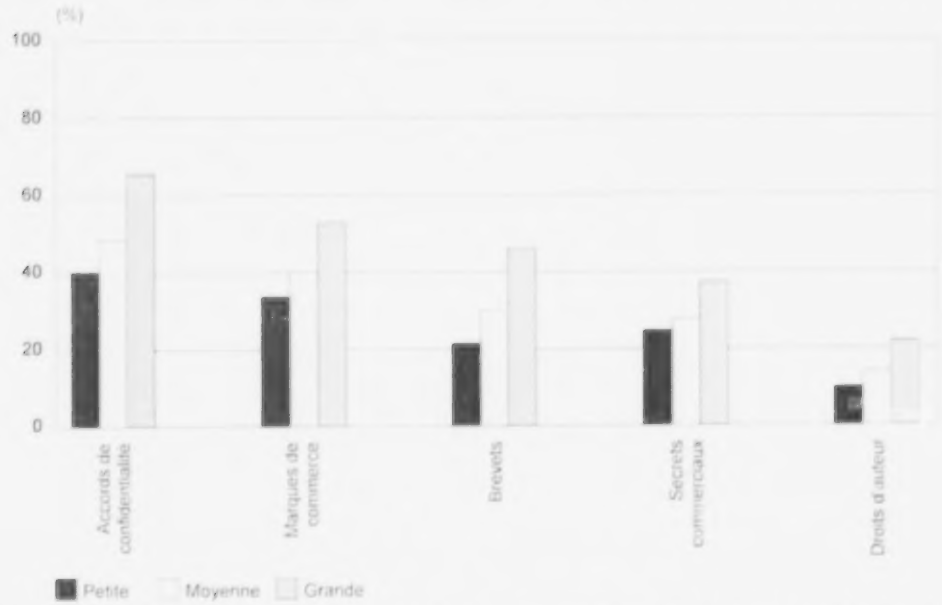

Source : C. D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication*, Industrie Canada, septembre 2003.

Note : Les petites entreprises sont définies ici comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant 250 employés ou plus. Les données sont basées sur l'*Enquête sur l'innovation* de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 $.

Graphique 12 : Utilisation du soutien gouvernemental, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)

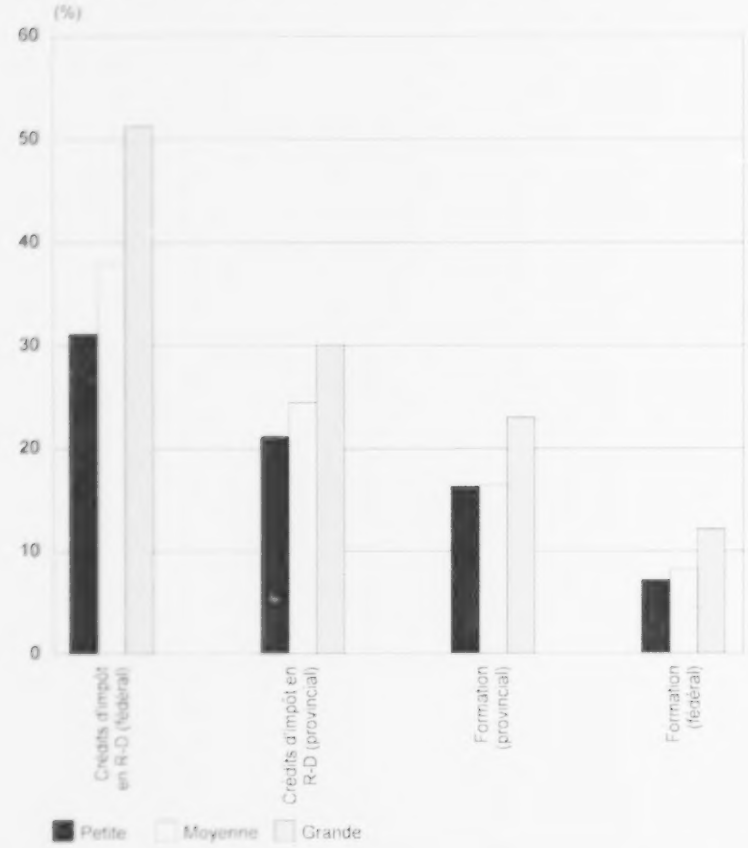

Source : C. D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication*, Industrie Canada, septembre 2003.

Note : Les petites entreprises sont définies ici comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant 250 employés ou plus. Les données sont basées sur l'Enquête sur l'innovation de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 $.

Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?

Une entreprise qui utilise les affaires électroniques est une entreprise qui « utilise Internet pour fournir ou partager de l'information, offrir des services et/ou tirer une partie ou la totalité de ses revenus grâce à des transactions basées sur Internet et/ou à la fabrication et à la vente de produits ou de services relatifs à Internet[13] ». En plus des achats et des transactions en ligne (que l'on désigne par « commerce électronique »), les affaires électroniques englobent la gestion de portefeuille, la planification d'affaires et la communication basée sur Internet ou intranet entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires.

L'adoption des affaires électroniques peut offrir de nombreux avantages à une entreprise, peu importe sa taille. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil d'affaires peut améliorer la coordination dans le processus de production, améliorer la communication avec les fournisseurs et les clients, optimiser les sources d'approvisionnement et accroître la présence d'une entreprise sur le marché. Toutefois, la mesure dans laquelle une entreprise utilise les affaires électroniques, et à quelles fins, varie considérablement selon la taille de l'entreprise.

Les données sur les affaires électroniques proviennent d'une variété de sources, et sont parfois divergentes. Ces divergences sont attribuables au fait que les résultats des enquêtes sur les affaires électroniques sont très sensibles à la sélection de l'échantillon et au moment où l'enquête est exécutée. La source la plus fiable de données sur les affaires électroniques est l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET)[14] de Statistique Canada, qui porte sur plus de 21 000 entreprises. Cette enquête définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés (499 pour le secteur manufacturier) et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés (500 pour le secteur manufacturier). Le tableau 14 est fondé sur les résultats de l'ECET.

Le fait d'avoir une connexion Internet ne signifie pas nécessairement qu'une entreprise adopte les affaires électroniques, mais le fait d'être branché peut servir d'indicateur pour l'utilisation des affaires électroniques car il s'agit d'une exigence minimale pour la participation dans presque toute forme d'affaires électroniques. Bien que le taux de petites entreprises branchées à Internet augmente, celles-ci continuent d'accuser un retard par rapport aux moyennes et aux grandes entreprises, tant au chapitre des taux de connexion que des différentes façons dont Internet est utilisé dans les affaires. Le taux global d'entreprises branchées à Internet se chiffrait à 78 % en 2003, mais les petites entreprises branchées à Internet affichaient un net retard (76 %), comparativement aux moyennes et aux grandes entreprises (94 % et 97 %, respectivement). Toutefois, les petites entreprises ont réduit ces dernières années l'écart qui les séparait des moyennes et des grandes entreprises.

13. *Progression – Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, Rapport de la Table ronde sur les possibilités d'affaires électroniques canadiennes, janvier 2000, page 11.

14. Le niveau minimal de recettes qu'une entreprise doit avoir pour être incluse dans l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada varie selon l'industrie, mais se situe entre 150 000 $ et 250 000 $ par année. Les entreprises sans employé à temps plein mais qui respectent le critère de recettes minimales sont incluses dans l'Enquête. Ces entreprises regroupent les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, les entreprises saisonnières et les entreprises virtuelles.

Les taux de possession d'un site Web augmentent également avec la taille de l'entreprise. Les moyennes entreprises étaient plus de deux fois plus nombreuses (66 %) à posséder un site Web que les petites entreprises (29 %), et les grandes entreprises possédaient un site Web près de trois fois plus souvent (77 %) que les petites entreprises. Au cours des trois dernières années, la proportion d'entreprises possédant un site Web s'est accrue dans toutes les catégories d'entreprises.

À mesure que la taille d'une entreprise augmente, il y a clairement un pourcentage plus élevé d'entreprises qui achètent ou qui vendent en ligne. En outre, le nombre d'entreprises qui achètent en ligne a augmenté au cours des dernières années et il est environ cinq fois plus élevé que le nombre d'entreprises qui vendent en ligne et ce, pour toutes les tailles d'entreprise. Toutefois, la proportion d'entreprises qui vendent en ligne n'a pas changé depuis 2001. Par exemple, seulement 6 % des petites entreprises vendent en ligne, alors que 35 % d'entre elles font des achats en ligne. Pour les moyennes entreprises, ces proportions sont de 14 % et 50 % respectivement et pour les grandes entreprises, elles sont de 16 % et de 61 %. Ces chiffres tiennent au fait que l'aménagement d'un site Web pour la vente en ligne entraîne des coûts élevés par rapport à ceux liés aux achats en ligne.

Tableau 14 : Accès à Internet et utilisation d'Internet selon la taille de l'entreprise (pourcentage), de 2001 à 2003

		2001	2002	2003
Accès à Internet	Petite	68	73	76
	Moyenne	91	92	94
	Grande	94	99	97
	Toutes les entreprises	71	76	78
Possession d'un site Web	Petite	24	27	29
	Moyenne	57	62	66
	Grande	74	77	77
	Toutes les entreprises	29	32	34
Ventes en ligne	Petite	6	7	6
	Moyenne	12	13	14
	Grande	15	16	16
	Toutes les entreprises	7	8	7
Achats en ligne	Petite	20	29	35
	Moyenne	30	47	50
	Grande	52	57	61
	Toutes les entreprises	22	32	37

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET), 2004.

Note : L'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, sur laquelle reposent ces données, définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés, pour toutes les industries sauf la fabrication. La limite supérieure pour la catégorie des moyennes entreprises dans le secteur manufacturier est de 499 employés, les entreprises qui comptent plus de 500 employés étant considérées comme des grandes entreprises.

Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

Vitales pour l'économie canadienne, les exportations ont représenté plus de 40 % du PIB au cours des dernières années. Elles peuvent stimuler la croissance économique et sont étroitement liées à la croissance du PIB réel. De plus, les exportations peuvent s'avérer pour les entreprises un moyen stratégiquement important d'assurer leur croissance en exerçant leurs activités au-delà du marché canadien, qui est relativement petit.

Avant 2001, le Registre des exportateurs canadiens (qui couvre les biens produits au pays mais ne couvre pas les services) compilait les données selon la valeur des exportations et non selon la taille de l'entreprise. En vertu de cette méthode, seulement 1,6 % de la valeur des exportations en 2001 était attribuée aux petits exportateurs (c.-à-d., selon la définition retenue, les entreprises dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par année). On en tirait donc la conclusion que les petites entreprises ne contribuaient guère aux exportations canadiennes.

Dans les nouveaux profils des exportateurs, les données sont compilées selon le nombre d'employés en 2002. Suivant cette nouvelle méthode, près de 85 % des exportateurs canadiens étaient de petites entreprises (définies comme celles comptant moins de 100 employés). Qui plus est, les petites entreprises étaient responsables de 20 % de la valeur des exportations en 2002, soit une valeur moyenne de 2,3 millions de dollars. Les moyennes entreprises étaient responsables de 15 % de la valeur des exportations en 2002, représentant une valeur moyenne de 11,8 millions, comparativement à 64 % pour une valeur moyenne de 194,5 millions dans le cas des grandes entreprises. Il ressort clairement des nouvelles données que les petites entreprises contribuent de façon appréciable aux exportations canadiennes[15].

Toutefois, la proportion de petites entreprises qui exportent est moins élevée que celles des petites entreprises au sein de l'économie dans son ensemble. Seulement 1,4 % des petites entreprises exportent leurs produits et services, par rapport à 27,0 et 37,7 % respectivement dans le cas des moyennes et des grandes entreprises.

Le tableau 15 montre la répartition de la valeur des exportations selon la taille de l'entreprise et le groupe d'industries en 2002. Dans toutes les industries, sauf celles de la fabrication, de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que des services publics, les petites entreprises ont davantage contribué aux exportations que toute autre catégorie d'entreprises. En revanche, elles n'ont réalisé que 9 % des exportations de produits manufacturés, comparativement à 75 % dans le cas des grandes entreprises.

15. Les données sur les exportations montrées ici se situent au niveau de l'entreprise. En compilant les données sur les exportations au niveau de l'établissement, on obtient une contribution encore plus élevée de la part des petites entreprises, car les petits établissements des grandes entreprises sont alors inclus dans le total.

Tableau 15 : Répartition de la valeur totale des exportations, selon l'industrie et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2002

		Entreprises employeuses										
		Taille de l'entreprise — Nombre d'employés (%)										
Groupe d'industries (SCIAN)	**Valeur totale (M$)**	**Total**	**1–4**	**5–9**	**10–19**	**20–49**	**50–99**	***Petite (<100)***	**100–199**	**200–499**	***Moyenne (100–499)***	**Grande (500+)**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 176	0,9	10,9	6,9	16,7	19,6	12,1	*66,2*	4,6	9,2	*13,8*	19,9
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz / Services publics	25 739	7,5	0,2	2,4	0,2	7,2	0,3	*10,3*	4,7	8,1	*12,8*	77,0
Construction	810	0,2	14,5	14,5	7,7	23,1	21,1	*80,9*	8,6	8,4	*17,0*	2,1
Fabrication	256 128	74,6	0,5	0,3	0,8	2,9	4,5	*9,0*	7,0	9,3	*16,3*	74,7
Commerce de gros	23 209	6,8	8,9	6,9	12,4	18,2	21,2	*67,6*	8,3	13,0	*21,2*	11,1
Commerce de détail	1 724	0,5	10,3	12,8	8,3	25,7	12,7	*69,7*	6,8	4,0	*10,8*	19,5
Transport et entreposage	8 600	2,5	2,4	1,2	1,5	2,2	78,8	*86,1*	0,4	3,7	*4,1*	9,8
Industrie de l'information et industrie culturelle / Finance et assurances	15 689	4,6	81,2	1,6	0,9	1,5	2,5	*87,7*	2,3	3,9	*6,2*	6,2
Services aux entreprises	5 937	1,7	16,7	6,9	5,1	10,5	7,9	*47,1*	7,4	7,2	*14,6*	38,3
Autres	2 395	0,7	3,2	1,2	4,4	7,5	4,5	*20,8*	2,4	3,7	*6,1*	73,1
Total pour l'ensemble de l'industrie	**343 406**	**100,0**	**5,2**	**1,3**	**1,8**	**4,7**	**7,3**	***20,4***	**6,5**	**9,0**	***15,5***	**64,2**

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens, juillet 2004.

Note : Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale au total, car les chiffres ont été arrondis.

À quelles sources de financement les PME ont-elles recours aux différentes étapes de leur développement?

Les besoins de financement d'une entreprise évoluent au fur et à mesure que celle-ci se développe : les sources de financement auxquelles ont recours les petites et moyennes entreprises (PME)[16] à l'étape du démarrage ne sont pas les mêmes que celles utilisées par les PME bien établies qui ont accumulé des capitaux propres et des garanties[17]. On peut diviser les sources de financement en deux grandes catégories, soit les sources de financement traditionnelles ou informelles. Le financement traditionnel est fourni par des bailleurs de fonds de l'extérieur ou des établissements de crédit et prend notamment la forme de prêts commerciaux et d'une marge de crédit. Le financement informel est fourni par des

16. Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2000*. On entend par « petites et moyennes entreprises (PME) » les entreprises à but lucratif comptant moins de 500 salariés et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de dollars par année. Les sociétés de financement et de crédit-bail, les coopératives, les filiales, les organismes à but non lucratif, les bureaux gouvernementaux, les écoles, les hôpitaux et d'autres organismes du secteur public sont exclus.

17. Les ***PME en démarrage*** ont été définies comme des entreprises créées à partir de rien par leurs propriétaires avant la première vente de produits ou de services entre 1996 et 2000. Les ***PME bien établies*** étaient définies comme celles lancées avant 1998. ***Toutes les PME*** incluent ces deux groupes d'entreprises.

bailleurs de fonds qui ne sont pas des établissements de crédit et il provient d'activités commerciales (p. ex., les bénéfices non répartis) ou des avoirs des propriétaires (p. ex., épargnes personnelles).

En 2000, 49 % des PME ont préféré les produits de financement commerciaux à toutes les autres formes de financement, et 39 % ont préféré le crédit commercial, mais toutes les PME ont par ailleurs largement eu recours aux mécanismes de crédit personnel. Comme le montre le graphique 13, 35 % des PME ont financé leurs activités au moyen d'épargnes personnelles, suivies de près par les bénéfices non répartis (31 %). Ces données n'indiquent pas si la décision de recourir au crédit personnel à court terme à des fins commerciales relève d'un choix personnel ou du refus des institutions financières de fournir des capitaux aux petites entreprises.

Graphique 13 : Types d'instruments financiers utilisés par les PME en 2000[1]

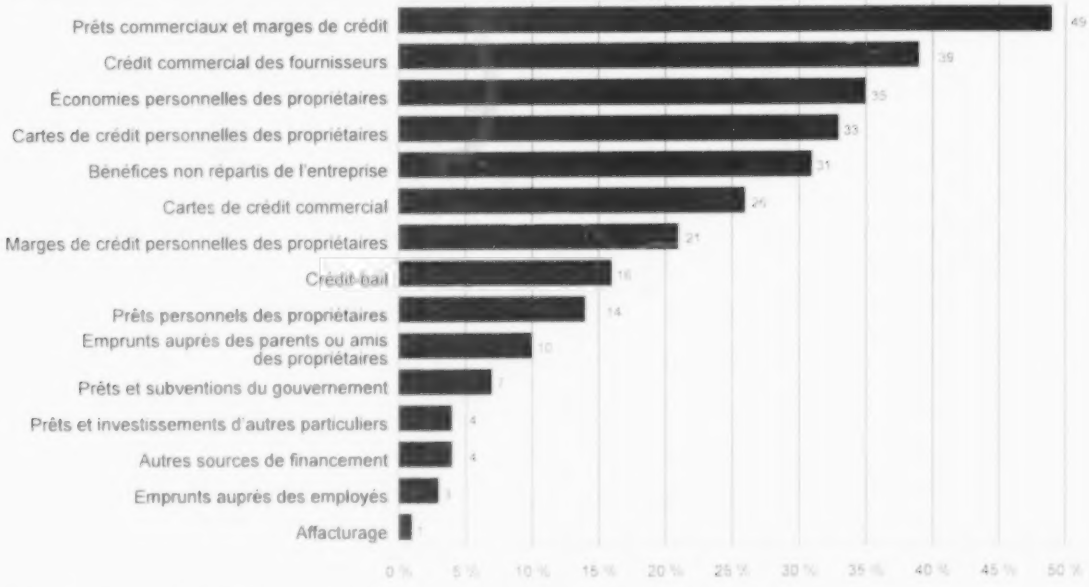

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

Note 1 : Inclut tout instrument, peu importe si le financement a été autorisé ou obtenu au cours d'une année antérieure.

Comme les PME en démarrage présentent un niveau de risque que la plupart des institutions financières considèrent comme trop élevé, ces entreprises font généralement appel à des sources informelles de financement externe et s'en remettent au crédit personnel et aux épargnes des propriétaires pour financer leur exploitation. Comme le montre le graphique 14, plus de 66 % des petites entreprises en démarrage ont eu recours aux épargnes personnelles des propriétaires au moment de leur lancement,

comparativement à 35 % des PME dans leur ensemble. Les propriétaires de petites entreprises en démarrage ont aussi utilisé leurs cartes de crédit personnelles (32 %), leurs marges de crédit personnelles (23 %) ou des prêts personnels (19 %) pour financer leur entreprise. Les petites entreprises en démarrage sont moins nombreuses à utiliser des sources traditionnelles de financement externe, comme les marges de crédit et prêts commerciaux : seulement 29 % y ont eu recours, comparativement à 49 % des PME dans leur ensemble. Les sources informelles de financement, qu'il est souvent difficile de trouver ou d'obtenir, imposent souvent des modalités de financement particulières. L'accès aux sources traditionnelles assure une transparence accrue et permet ainsi aux consommateurs de faire des comparaisons pour obtenir le meilleur prix et les meilleures conditions.

Graphique 14 : Types d'instruments financiers utilisés par les petites entreprises en démarrage, de 1996 à 2000

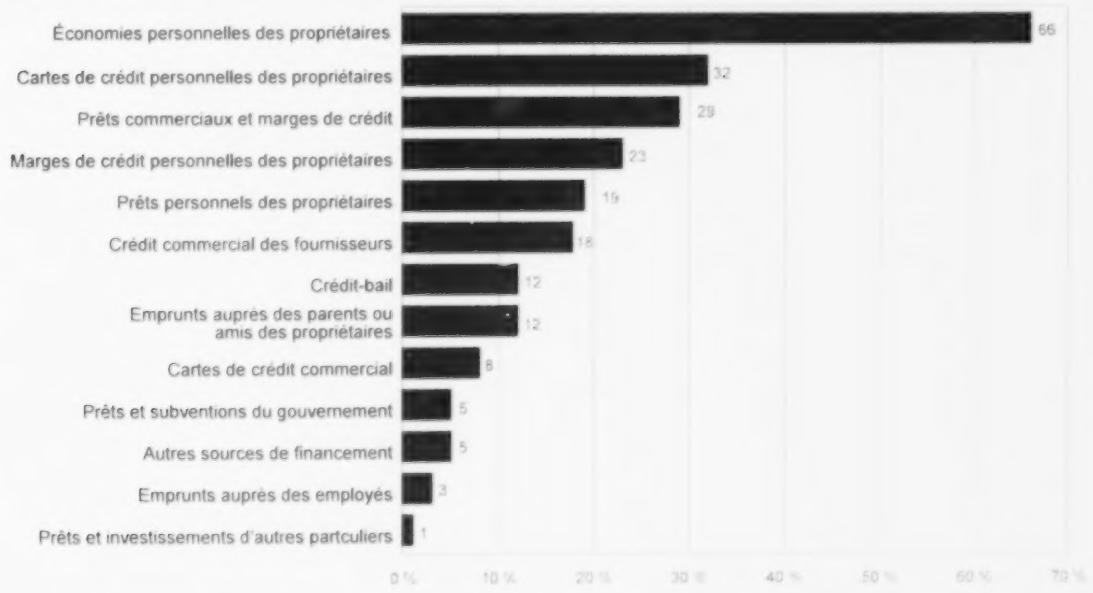

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2000.

Note : Réponses fournies par les PME en activité en 2000 concernant leur expérience en ce qui a trait au financement du démarrage de leur entreprise entre 1996 et 2000.

Combien de PME demandent un financement par emprunt?

En 2001, près d'un cinquième (18 %) des petites et moyennes entreprises (PME) ont présenté une demande en vue d'obtenir un emprunt nouveau ou supplémentaire à des fins commerciales. Sur ce nombre, 80 % des demandes ont été approuvées (voir le tableau 16). Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de 2000, année où 23 % des PME avaient sollicité un emprunt sous une forme quelconque et où 82 % des demandes avaient été approuvées. Dans une perspective régionale, le nombre de demandes et d'approbations a été le plus élevé dans les Prairies, probablement parce que les entreprises agricoles représentent une forte proportion de l'activité économique de la région et qu'elles ont généralement un actif élevé et un ratio passif à long terme/capitaux propres faible.

Tableau 16 : Taux de demande et d'approbation de financement par emprunt selon la taille de l'entreprise, le secteur et la région, 2001

	Taux de demande (%)	Taux d'approbation (%)
CANADA	18	80
Taille de l'entreprise		
0 employé	12	77
1–4 employés	21	80
5–19 employés	27	84
20–99 employés	23	X
100–499 employés	X	X
Secteur		
Agriculture	30	94
Industrie primaire	16	87
Fabrication	23	85
Commerce de gros et de détail	18	89
Services professionnels	13	X
Industries du savoir	14	77
Autre	16	73
Région		
Atlantique	20	85
Québec	15	78
Ontario	18	75
Manitoba, Saskatchewan et Nunavut	25	92
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	21	80
Colombie-Britannique et Yukon	16	83

Source : Statistique Canada, Programme de recherche sur le financement des PME, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

Note : Un « X » renvoie à des données qui sont confidentielles en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* ou qui ont été supprimées pour des raisons de qualité.

Quels sont les principaux fournisseurs de financement par emprunt accordé aux PME?

Représentant 67 % des demandes émanant des petites et moyennes entreprises (PME), les banques à charte ont été les principaux fournisseurs de financement par emprunt accordé aux PME au Canada en 2001 (voir le graphique 15).Toutefois, les montants autorisés inférieurs à 1 million de dollars représentaient une faible proportion des prêts consentis par les banques à charge (12 %)[18]. Parmi les autres principaux fournisseurs de financement par emprunt accordé aux PME, mentionnons les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses populaires, surtout établies dans les Prairies et au Québec, respectivement. Ces établissements ont reçu 45 % des demandes de financement dans les Prairies et près de la moitié (47 %) au Québec. Les sociétés d'État, comme la Banque de développement du Canada, ont accordé 7 % du financement par emprunt aux PME.

Graphique 15 : Pourcentage des demandes de financement par emprunt selon le type de fournisseur, 2001

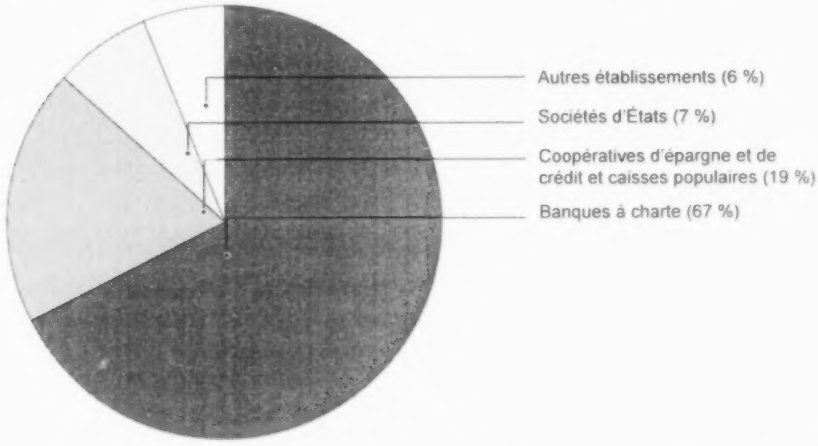

Source : Statistique Canada, Programme de recherche sur le financement des PME, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

Note : Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

18. Statistique Canada, Programme de recherche sur le financement des PME, *Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, 2001.